

Guide des admissions

2022

dans les écoles
publiques de NYC

EarlyLearn

3-K

Pré-K

Kindergarten

Collège

Lycée

Lycées spécialisés



Bienvenue dans les écoles publiques du NYC DOE !

Nos salles de classe, notre communauté, notre avenir

EN SAVOIR PLUS ET DEMANDER UNE PLACE

Guide des admissions 2022 dans les écoles publiques de NYC - ce manuel !

Obtenez un aperçu des admissions. Découvrez comment en savoir plus et rester impliqués tout au long de la procédure.

[MySchools.nyc](https://www.myschools.nyc.gov)

Explorez les options des programmes, accédez à votre demande personnalisée, demandez une place et obtenez votre offre — le tout au même endroit.

schools.nyc.gov/SignUp

Inscrivez-vous à nos listes de diffusion sur les admissions pour obtenir les dernières mises à jour, ressources, dates clés et informations sur les événements.

Procédure par procédure

Obtenez les dernières informations détaillées de chaque procédure d'admission — notamment pour savoir comment demander une place et comment sont faites les offres de place. Notre série de vidéos vous accompagnera tout au long de chaque procédure.

nyc.gov/EarlyLearn

Pour les enfants nés en 2020-2022 (de 0 à 2 ans), pour les familles remplissant les conditions requises

schools.nyc.gov/Kindergarten

Pour les enfants nés en 2017

nyc.gov/3K

Pour les enfants nés en 2019

schools.nyc.gov/Middle

Pour les élèves actuels du 5^e grade

nyc.gov/PreK

Pour les enfants nés en 2018

schools.nyc.gov/High | schools.nyc.gov/SHS

Pour les élèves actuels du 8^e grade et les élèves non redoublants du 9^e grade

OBTENIR UNE AIDE PERSONNALISÉE

Conseillers ou conseillères d'orientation

Centres d'accueil pour les familles - schools.nyc.gov/FWC

Les conseillers d'orientation actuels et le personnel des Centres d'accueil pour les familles sont là pour vous guider tout au long de la procédure d'admission, vous aider à élaborer votre demande et à utiliser MySchools si nécessaire. En savoir plus sur les Centres d'accueil pour les familles et les démarches pour demander une assistance dans votre langue : **section 1.3**.

718-935-2009

Appelez-nous pour toute question sur les admissions.

CCapplication@schools.nyc.gov | 311

Envoyez-nous un e-mail pour en savoir plus sur les options et les conditions d'admissibilité pour les programmes EarlyLearn pour les enfants de la naissance à deux ans, pour les familles qui remplissent les conditions en fonction des revenus et des besoins.



2022
ÉCOLES PUBLIQUES
DE NYC

Guide des admissions

Les informations qui figurent dans ce guide des admissions sont correctes au moment de sa publication mais sont sujettes à modification. Obtenez les dernières informations sur les admissions sur schools.nyc.gov/Admissions. Retrouvez des informations actualisées sur les écoles et les programmes en utilisant MySchools (MySchools.nyc) ou en contactant les écoles directement.

La politique du Département de l'Éducation de la Ville de New York a pour principe de garantir l'égalité des chances en matière d'éducation, sans distinction de race, de couleur de peau, de religion, d'âge, de croyances, d'appartenance ethnique, de nationalité d'origine, de statut d'étranger ou de citoyen, de handicap, de poids, de genre (sexe) ou d'orientation sexuelle, avérés ou perçus, et de maintenir un environnement exempt de représailles ou de harcèlement, y compris de harcèlement sexuel, sur la base de l'un de ces motifs. Les questions relatives au respect de cette politique peuvent être adressées directement à l'adresse suivante : Director, Office of Equal Opportunity, 65 Court Street, Room 1102, Brooklyn, New York 11201. Téléphone : 718-935-3320/Numéro gratuit : 877-332-4845

English	Translations of this admissions guide are available at schools, early childhood education programs, and libraries.
Arabic	تتوفر ترجمات دليل القبول هذا في المدارس وبرامج التعليم في الطفولة المبكرة والمكتبات.
Bangla	এই অ্যাডমিশন্স গাইডের অনূদিত সংস্করণ স্কুল, আর্লি চাইল্ডহুড এডুকেশন প্রোগ্রাম, এবং লাইব্রেরীসমূহে পাওয়া যাবে।
Chinese	各學校、幼兒教育課程地點、圖書館均有本入學指南的譯本，供大家索閱。
French	Les versions traduites de ce guide d'admission sont disponibles dans les écoles, les programmes d'éducation de la petite enfance et les bibliothèques.
Haitian Creole	Tradiksyon gid admisyon sa a disponib nan lekòl, nan pwogram edikasyon pou debitan yo ak nan biblyotèk.
Korean	이 입학전형 안내서의 번역본들은 학교, 조기 아동교육 프로그램 및 도서관에서 찾아 보실 수 있습니다.
Russian	За переводом Руководства для поступающих обращайтесь в школы, программы раннего образования и библиотеки.
Spanish	Las versiones traducidas de esta guía de admisión están disponibles en las escuelas, los programas de educación para la primera infancia y las bibliotecas.
Urdu	اس داخلوں کے رہنما دستی کتابچے کے ترجمے اسکولوں، ابتدائی طفلی تعلیم پروگراموں، اور لائبریریوں میں دستیاب ہیں۔

Table des matières

RESSOURCES SUR LES ADMISSIONS

1.0 Bienvenue dans les écoles publiques de NYC !	7
1.1 Nous accueillons et répondons aux besoins de tous les élèves	8
1.2 Votre district scolaire	10
CARTE Districts scolaires de NYC	11
1.3 Votre Centre local d'accueil pour les familles	12
1.4 Votre conseiller ou conseillère d'orientation	12
CARTE Centres d'accueil pour les familles	13
1.5 Liste des points à vérifier pour l'enregistrement	14
1.6 Informations sur les modes de transport	14
1.7 Trois sites Internet du NYC DOE	15
2.0 Utiliser MySchools : votre annuaire scolaire et votre candidature	16
2.1 Comment créer un compte MySchools	17
2.2 Comment trouver des écoles et des programmes	19
2.3 Comment faire une demande	21
2.4 Comment obtenir votre offre	22



ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

3.0 EarlyLearn (6 semaines - 2 ans)	24
4.0 3-K et Pré-K	25
LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission	25
4.1 Qui peut faire une demande ?	26
4.2 Explorer les programmes	26
4.3 Apprendre comment les enfants obtiennent des offres de place	29
4.4 Demander une place au 3-K ou au Pré-K	34
4.5 Obtenir les résultats	35



ÉCOLES PRIMAIRES 36

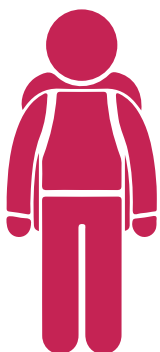


5.0 Kindergarten 37

LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission 37

- 5.1 Qui peut faire une demande ? 38
- 5.2 Explorer les écoles primaires 38
- 5.3 Apprendre comment les enfants obtiennent des offres de place 40
- 5.4 Demander une place au Kindergarten 42
- 5.5 Obtenir une offre 43

COLLÈGES 45

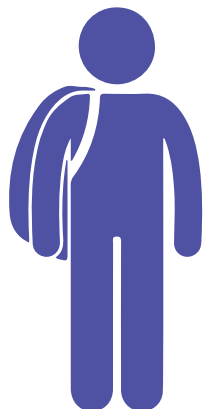


6.0 Collèges 46

LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission 46

- 6.1 Qui peut faire une demande ? 47
- 6.2 Explorer les collèges 47
- 6.3 Apprendre comment les élèves obtiennent des offres 48
- 6.4 Demander une place au collège 51
- 6.5 Obtenir une offre 52

LYCÉES 53



7.0 Lycées et lycées spécialisés 54

LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission 54

- 7.1 Qui peut faire une demande ? 55
- 7.2 Explorer les lycées et les programmes 55
- 7.3 Apprendre comment les élèves obtiennent des offres 57
- 7.4 Demander une place au lycée 61
- 7.5 Participer aux admissions dans les lycées spécialisés 62
- 7.6 Obtenir une offre 63

COMMENT LES ÉLÈVES OBTIENNENT DES OFFRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU DOE : UN EXEMPLE 65

Bienvenue dans les écoles publiques de NYC !

Commencez très tôt !



De la naissance au Pré-K

Éducation de la petite enfance

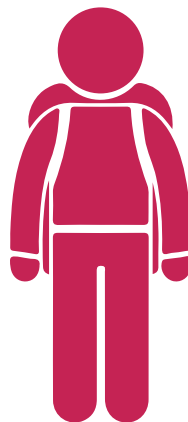
Consultez les sections 3.0 et 4.0



Grades K-5

Écoles primaires

Consultez la section 5.0



Grades 6-8

Collèges

Consultez la section 6.0



Grades 9-12

Lycées

Consultez la section 7.0

Kindergarten

Pour les enfants de 5 ans

Faites une demande cet hiver : votre enfant entrera au Kindergarten à l'automne de l'année civile de ses cinq ans — la plupart des élèves fréquentent leur école primaire de secteur

Pré-K

Pour les enfants de 4 ans

Demandez une place l'année des quatre ans de votre enfant

3-K

Pour les enfants de 3 ans

Demandez une place l'année des trois ans de votre enfant

EarlyLearn

De 6 semaines à 2 ans

Les familles admissibles peuvent faire une demande de garde d'enfants via EarlyLearn à tout moment de l'année

Collèges

Faites une demande au cours du 5^e grade ou de la dernière année d'école primaire de votre enfant, selon le cas — la plupart des élèves fréquentent le collège de leur district, et nombre d'entre eux fréquentent le collège dans leur école de secteur

Lycées

- Faites une demande
- au cours du
- 8^e grade (ou au
- cours du 9^e grade
- pour les places de
- 10^e grade) — les
- élèves peuvent
- demander une
- place dans des
- programmes dans
- toute la ville !

Lycées spécialisés

Inscrivez l'élève à un test et/ou à une audition au cours du 8^e ou du 9^e grade

NOUS ACCUEILLONS ET RÉPONDONS AUX BESOINS DE TOUS LES ÉLÈVES



ÉLÈVES QUI APPRENNENT L'ANGLAIS

schools.nyc.gov/ELL

Nous parlons votre langue ! Le DOE fournit des informations en anglais, arabe, bangla/bengali, chinois, français, créole haïtien, coréen, russe, espagnol et ourdou, et nous proposons des services d'interprétation dans plus de 200 langues.

- Un Apprenant de la Langue anglaise (English Language Learner - ELL) est un ou une élève qui parle ou comprend une langue autre que l'anglais et qui a besoin d'aide pour maîtriser l'anglais.
- Les écoles de NYC proposent trois options de programmes pour les Apprenants de la langue anglaise : Anglais nouvelle langue (English as a New Language - ENL), Éducation bilingue transitoire (Transitional Bilingual Education - TBE) et Programme double langue (Dual Language - DL). Toutes les écoles proposent au moins l'ENL. Pour en savoir plus sur chaque option de programme, la procédure d'identification des ELL et vos droits, allez sur notre site Internet.
- Les programmes 3-K et Pré-K pour Tous soutiennent aussi les Apprenants multilingues émergents (Emergent Multilingual Learners - EML), les enfants qui parlent à la maison une langue autre que l'anglais.



FAMILLES IMMIGRANTES

schools.nyc.gov/SupportingImmigrantFamilies

Tous les enfants de la Ville de New York ont le droit de bénéficier d'une éducation dans une école publique, quel que soit leur statut d'immigrant. La loi n'autorise pas à demander aux élèves de fournir des documents sur leur statut d'immigrant. L'admission, l'enregistrement et l'inscription dans une école publique du DOE ne peuvent leur être refusés en raison de leur statut d'immigrant. Les employés du DOE ne poseront pas de questions sur le statut d'une famille, et s'ils en apprennent davantage sur le statut d'immigrant, ils sont tenus de garder une telle information confidentielle. Les écoles publiques sont au centre de notre démocratie et restent des lieux sûrs pour tous les élèves, les familles et les enseignants. Veuillez noter que les programmes de la petite enfance en journée prolongée/ année prolongée sont financés par la Subvention globale fédérale pour la garde d'enfants et le développement (Federal Child Care and Development Block Grant - CCDBG) qui exige que les familles fournissent la preuve que leur enfant est citoyen américain, ressortissant américain, résident permanent légal ou réfugié pour être admissible. Les familles n'ont pas à fournir de preuve de citoyenneté ou de statut d'immigration pour que leurs enfants fréquentent des programmes 3-K, Pré-K ou Head Start.



ÉLÈVES HANDICAPÉS

schools.nyc.gov/SpecialEducation

Chaque école est tenue d'accueillir et de répondre aux besoins des élèves titulaires d'un Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP) conformément aux programmes et aux services recommandés listés dans leur IEP. Tous les programmes scolaires admettent les élèves titulaires ou non d'un IEP. Des aménagements des conditions d'examen sont assurés en fonction des IEP ou des Plans 504 des élèves. Pour les élèves dont l'IEP recommande un programme du District 75, vous pouvez en savoir plus sur notre site Internet.



ÉLÈVES AYANT DES BESOINS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

schools.nyc.gov/BuildingAccessibility

Le Département de l'Éducation de NYC s'engage à fournir aux élèves ayant des besoins d'accessibilité une offre pour un programme scolaire leur permettant d'accéder à tous les programmes et services pertinents. Les bâtiments scolaires sont classés selon les catégories entièrement accessibles, partiellement accessibles ou non accessibles. Pour obtenir des informations actualisées sur l'accessibilité, consultez notre site Internet et contactez directement les établissements.



ÉLÈVES EN LOGEMENT TEMPORAIRE

schools.nyc.gov/STH

Les élèves en logement temporaire inscrits dans une école du DOE peuvent faire une demande d'admission dans des programmes scolaires, même s'ils déménagent dans une résidence temporaire en dehors de la Ville de New York. Ils ne sont pas tenus de présenter des documents (comprenant adresse, preuve d'âge et vaccinations) pour pouvoir participer à une procédure d'admission et accepter leur offre.



ÉLÈVES LGBTQ

schools.nyc.gov/LGBTQ

Toutes nos écoles accueillent et soutiennent les élèves, les familles et le personnel lesbiens, gays, bisexuels, transgenres et queer ou en questionnement. Vous pouvez présenter une candidature pour des programmes destinés aux personnes de même genre ou non mixtes en fonction de votre identité de genre, quel que soit le sexe attribué à la naissance. Si vous avez un ou une enfant transgenre ou au genre expansif qui présente un intérêt pour un établissement non mixte ou pour personnes de même genre, demandez à son conseiller ou à sa conseillère d'orientation de l'aider dans le processus de candidature.

1.2

VOTRE DISTRICT SCOLAIRE

Il existe 32 districts scolaires dans la Ville de New York. Sur la page suivante, vous verrez une carte indiquant l'emplacement de ces districts dans les cinq boroughs.

- Pour les admissions au 3-K, Pré-K, Kindergarten et au collège, votre enfant peut être prioritaire pour fréquenter des écoles dans son district de résidence, y compris son ou ses écoles de secteur. Les écoles de secteur donne la priorité aux candidats qui vivent dans une zone spécifique autour de l'école, appelée secteur. La plupart des élèves des écoles primaires et des collégiens — ainsi que certains élèves de 3-K et de Pré-K — ont des écoles de secteur.
- À compter des admissions des élèves entrant au lycée en septembre 2022, aucun candidat et aucune candidate pour le lycée ne sera prioritaire pour fréquenter une école en fonction de son lieu de résidence.

Découvrez le district scolaire de votre enfant et s'il ou si elle a des écoles de secteur :



1. Allez sur **schoolsearch.schools.nyc** ou composez le **311**
2. Entrez ou indiquez l'adresse de votre domicile
3. Complétez les informations suivantes pour chaque enfant de votre famille :



Enfant # 1 : Mon enfant, _____, vit dans le District _____ et

- a une école de secteur.
- n'a pas d'école de secteur.

Son école de secteur est _____.



Enfant # 2 : Mon enfant, _____, vit dans le District _____ et

- a une école de secteur.
- n'a pas d'école de secteur.

Son école de secteur est _____.

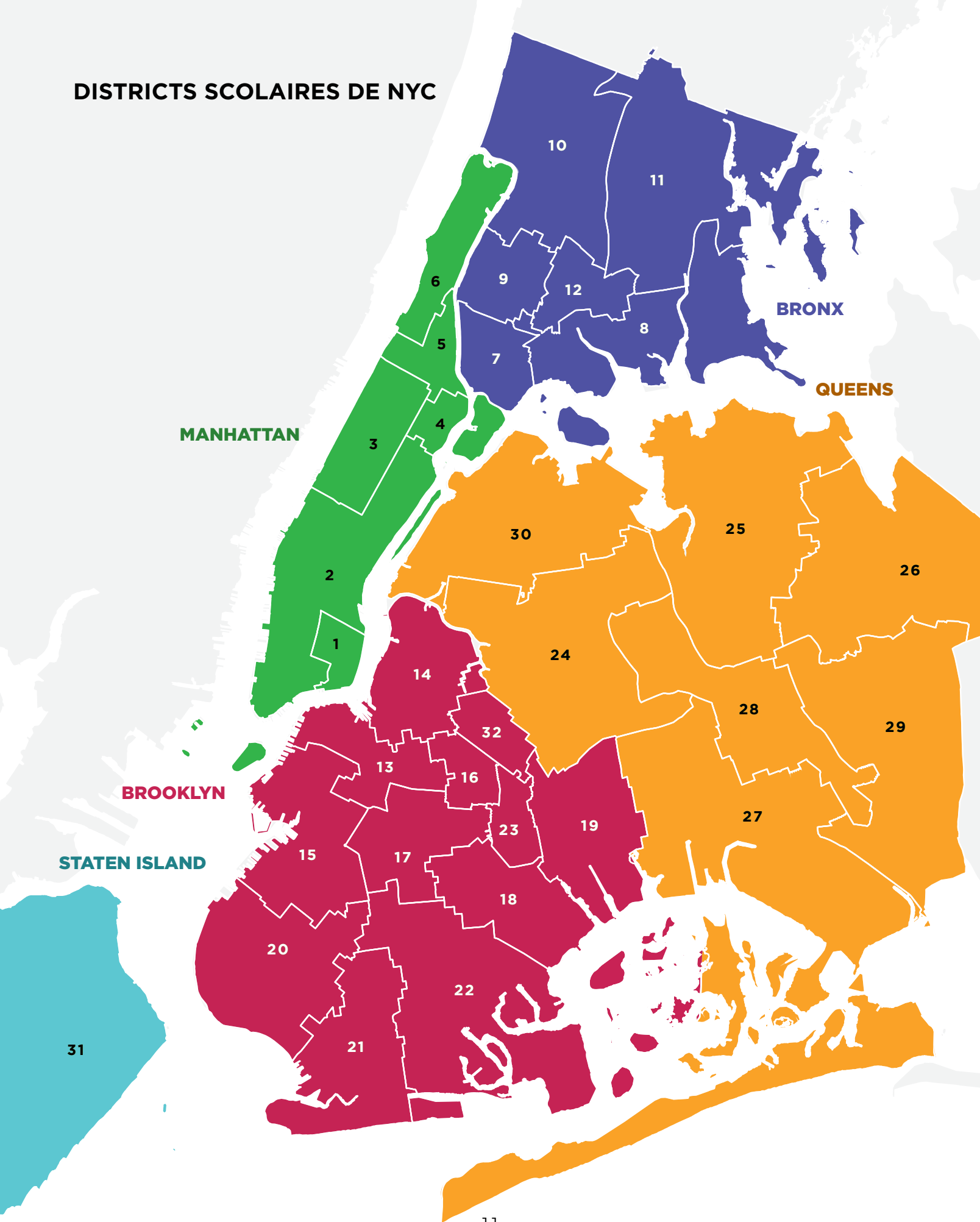


Enfant # 3 : Mon enfant, _____, vit dans le District _____ et

- a une école de secteur.
- n'a pas d'école de secteur.

Son école de secteur est _____.

DISTRICTS SCOLAIRES DE NYC



1.3

VOTRE CENTRE LOCAL D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES



Les Centres d'accueil pour les familles se trouvent dans chaque borough. Notre personnel est là pour aider les élèves et les familles avec les inscriptions et les admissions, y compris avec tout type de demande. Veuillez vous rendre sur **schools.nyc.gov/FWC** avant de contacter un Centre d'accueil pour les familles ; notre site Internet présente les dernières informations sur nos sites, nos horaires et la manière de nous contacter.

Utilisez la carte sur la page suivante pour identifier le Centre d'accueil pour les familles de votre district.

Mon Centre local d'accueil pour les familles est _____

1.4

VOTRE CONSEILLER OU CONSEILLÈRE D'ORIENTATION

Si votre enfant demande une place au collège ou au lycée, son conseiller ou sa conseillère d'orientation est la personne idéale pour vous aider tout au long de la procédure d'admission ! Prenez rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère d'orientation pour discuter des options de candidature pour votre enfant ! Vous pouvez également obtenir de l'aide pour accéder ou utiliser votre compte MySchools, soumettre votre demande, obtenir votre offre et gérer les listes d'attente.

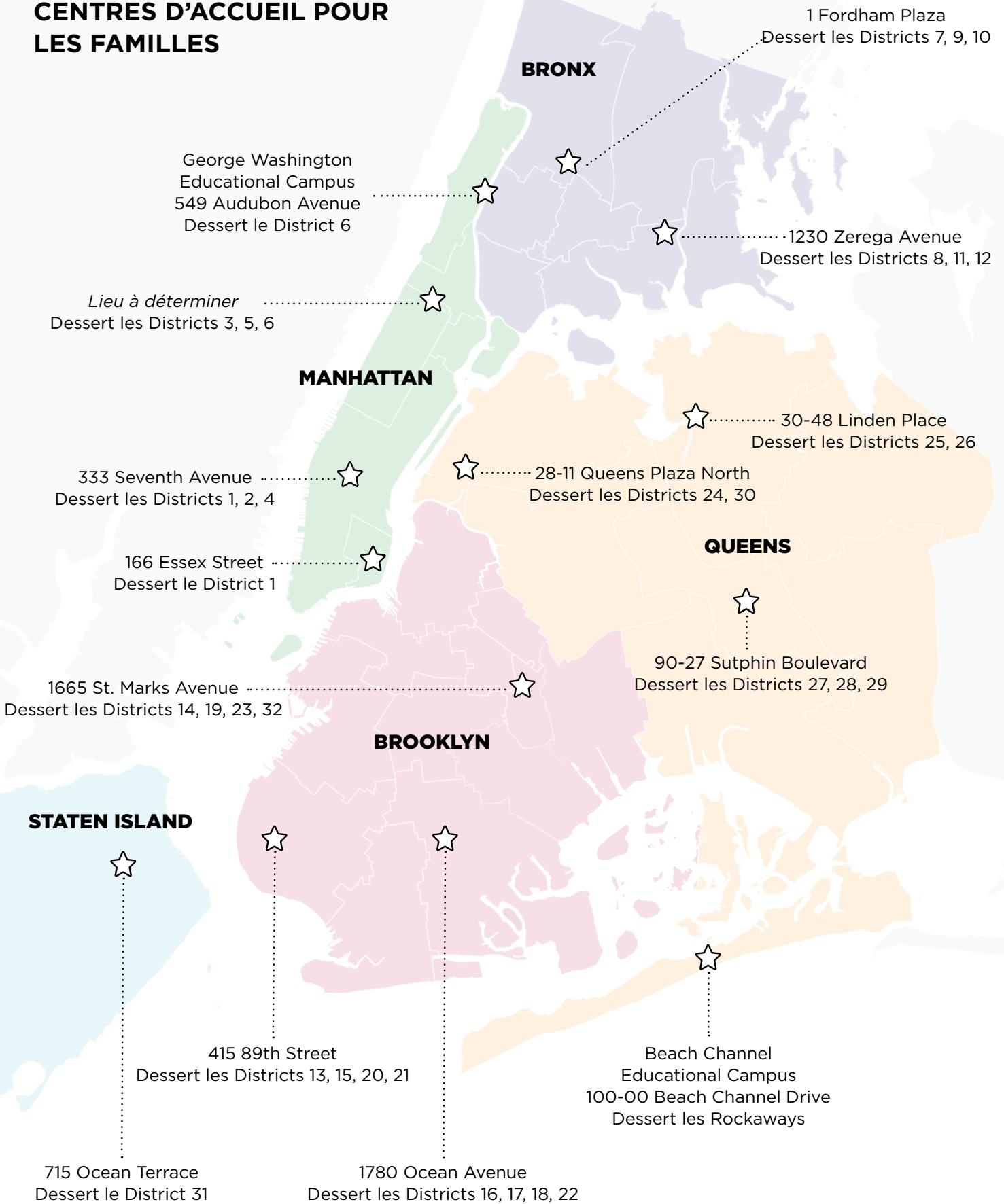
Remarques :

Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur **schools.nyc.gov/NewStudents** ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.



CENTRES D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES



1.5

LISTE DES POINTS À VÉRIFIER POUR L'ENREGISTREMENT

Lorsque vous enregistrez votre enfant dans un nouveau programme ou une nouvelle école, veuillez à fournir ce qui suit :

- Un justificatif de l'âge de votre enfant (certificat de naissance, passeport ou certificat de baptême de l'enfant),
- Le carnet de vaccinations de votre enfant (si disponible),
- Le dernier bulletin scolaire/relevé de notes de votre enfant (si disponible), et
- Deux (2) justificatifs officiels de domicile. Pour voir des exemples de documents acceptables, allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **311**.

Veuillez noter que les programmes 3-K et Pré-K en journée prolongée/année prolongée peuvent exiger des documents supplémentaires. Pour en savoir plus : nyc.gov/3K ou nyc.gov/PreK.

INFORMATIONS POUR LES ÉLÈVES EN LOGEMENT TEMPORAIRE

Les élèves en logement temporaire, reconnus comme tels par la loi McKinney-Vento, n'ont pas à présenter de documents (y compris un justificatif de domicile, des documents indiquant la date de naissance et les vaccinations) pour s'inscrire. Les écoles doivent enregistrer l'élève provisoirement et ensuite travailler avec la personne désignée par le DOE en charge des élèves en logement provisoire afin d'obtenir les documents.

OBLIGATIONS DE VACCINATIONS

La Loi sur la santé publique de l'État de New York exige que les élèves reçoivent certains vaccins afin de pouvoir fréquenter une école ou une garde d'enfants. Pour en savoir plus sur les obligations spécifiques pour les enfants de moins de 5 ans et obtenir des informations sur les dispenses pour raisons médicales, allez sur schools.nyc.gov/Immunization. Depuis le 13 juin 2019, l'État de New York n'autorise plus les exemptions religieuses pour les vaccinations obligatoires.

1.6

INFORMATIONS SUR LES MODES DE TRANSPORT



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE TRANSPORT EN BUS ET DES METROCARDS

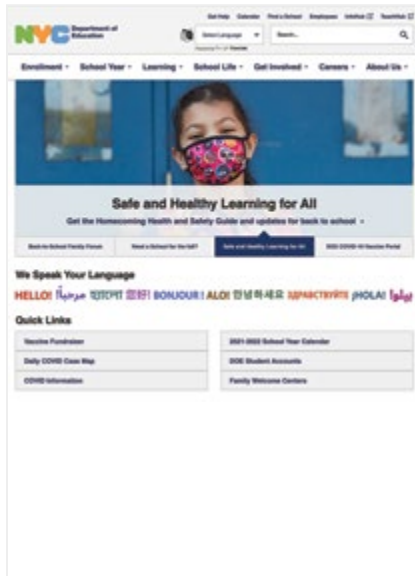
schools.nyc.gov/BusEligibility

L'inscription de l'enfant du Kindergarten au 8^e grade dans une école primaire publique ou un collège public ne garantit pas des services de transport en bus scolaire. Les options de transport (y compris le transport en bus avec arrêts scolaires ou des MetroCards) disponibles pour votre enfant sont consultables sur notre site Internet. Veuillez noter que lorsque les élèves entrent au 3^e grade et au 7^e grade, ils peuvent ne plus avoir droit aux services de transport en bus avec arrêts scolaires.

Les élèves de tous les âges dont l'IEP recommande des services de transport en bus porte-à-porte bénéficieront de services de transport en bus depuis et vers l'école qu'ils fréquentent. Les parents qui pensent que ce service peut convenir à leur enfant doivent en faire la demande, ainsi que toute demande d'aménagements pour le transport, en contactant leur équipe IEP.

TROIS SITES INTERNET DU NYC DOE

schools.nyc.gov



Site Internet public du DOE

Informations sur les écoles publiques de NYC, le calendrier, les actualités et les ressources

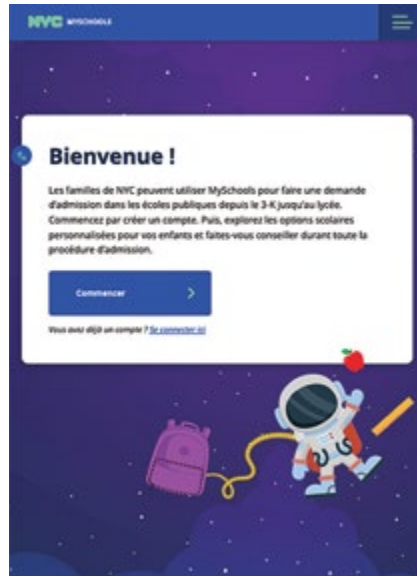
Comment l'utiliser :

Retrouvez les dernières informations sur les écoles publiques de NYC, y compris sur la façon de demander une place à l'école

À qui cela s'adresse-t-il ?

- À tout le monde : ce site Internet est ouvert au public — vous n'avez pas besoin d'avoir un compte
- À toute personne souhaitant recevoir des mises à jour sur l'admission : abonnez-vous à nos listes de diffusion sur schools.nyc.gov/SignUp

MySchools.nyc



MySchools

Annuaire consultable des écoles publiques et des programmes de NYC et système de demande personnalisée pour les familles

Comment l'utiliser :

Explorez les écoles et les programmes de la petite enfance, élaborer une demande, faites une demande, recevez des offres et consultez les listes d'attente — le tout au même endroit ! En savoir plus : **section 2.0**.

À qui cela s'adresse-t-il ?

- À tout le monde : les annuaires scolaires sont ouverts au public toute l'année
- Aux familles dont les enfants demandent une place à l'école : créez un compte pour accéder à une recherche personnalisée et à la demande de votre enfant

MyStudent.nyc (Compte NYC Schools)



Compte NYC Schools (NYCSA)

Informations sur l'école actuelle, l'éducation et les dossiers scolaires de votre enfant

Comment l'utiliser :

Suivez l'éducation de votre enfant — consultez les notes, recevez des mises à jour, et bien plus

À qui cela s'adresse-t-il ?

- À tout le monde : créez un compte pour recevoir des alertes d'urgence générales du DOE
- Aux familles dont les enfants fréquentent actuellement des écoles publiques du DOE : ajoutez les enfants à votre compte pour accéder à leurs dossiers et recevoir des mises à jour spécifiques sur l'école

2.0 Utiliser MySchools : votre annuaire scolaire et votre candidature

De la recherche d'écoles et de programmes de la petite enfance jusqu'à la soumission de la candidature de votre enfant en passant par l'acceptation de votre offre, vous pouvez utiliser MySchools à chaque étape de la procédure d'admission.

Avant de commencer à utiliser l'annuaire MySchools, il est important de savoir que demander une place dans une école signifie en réalité demander une place dans les *programmes* de ces écoles. Une école peut avoir plus d'un programme, et si tel est le cas, chaque programme compte comme un choix distinct sur votre demande d'admission.

CONSEIL MySchools est disponible dans 10 langues. Sélectionnez votre langue dans le menu déroulant en haut de la page.

MySchools.nyc is dedicated to our friend and colleague, Dave Yang, who spearheaded the creation of this enrollment platform, and who was a force for change and progress at NYC DOE.

NYC MYSCHOOLS

Aide Français Connexion

Bienvenue !

Les familles de NYC peuvent utiliser MySchools pour faire une demande d'admission dans les écoles publiques depuis le 3-K jusqu'au lycée. Commencez par créer un compte. Puis, explorez les options scolaires personnalisées pour vos enfants et faites-vous conseiller durant toute la procédure d'admission.

[Commencer](#)

Vous avez déjà un compte ? [Se connecter ici](#)

Illustration by: Aksema Car, COOP TECH

COMMENT CRÉER UN COMPTE MYSCHOOLS

1 CRÉER OU ACCÉDER À SON COMPTE

Pour le 3-K, le Pré-K ou le Kindergarten

Vous pouvez créer votre compte MySchools à tout moment !

Pour le collège ou le lycée

Vous pouvez créer ou accéder à votre compte MySchools lors de la réception de la lettre de bienvenue de votre enfant, peu de temps avant l'ouverture de la procédure d'admission. Votre lettre de bienvenue comprend :

- Des informations sur la manière de créer votre compte
- Un code unique de code de création de compte pour ajouter votre enfant à votre nouveau compte ou à votre compte existant MySchools
- Le numéro d'identifiant scolaire à 9 chiffres de votre enfant (OSIS) pour référence

Les élèves des écoles publiques du DOE et des écoles à chartre recevront des lettres de bienvenue par courrier ; vous pouvez également recevoir votre lettre auprès d'un conseiller ou d'une conseillère d'orientation. Les élèves des écoles privées et des écoles confessionnelles peuvent demander à leur école ou à un Centre d'accueil pour les familles de fournir une lettre de bienvenue.

Allez sur [MySchools.nyc](https://www.myschools.nyc), cliquez sur « Commencer » et suivez les instructions à l'écran. Puis, vérifiez votre e-mail pour voir si vous avez reçu un message de MySchools. Ouvrez cet e-mail et cliquez sur le lien pour confirmer votre adresse e-mail et accéder à votre compte.

2 AJOUTER SON ENFANT

Dès que la connexion est établie, vous pouvez ajouter votre enfant au compte en cliquant sur « Ajouter un enfant » (Add a child) dans votre tableau de bord.

Pour le 3-K, le Pré-K ou le Kindergarten

Sur l'écran suivant, sélectionnez l'option pour ces grades et cliquez sur « Suivant » (Next). Si votre enfant fréquente déjà une école du DOE et a un numéro d'identifiant scolaire à 9 chiffres (OSIS), vous avez la possibilité de le saisir ici.

Pour le collège ou le lycée

- Sur l'écran suivant, sélectionnez l'option pour ces grades et cliquez sur « Suivant » (Next). Puis, saisissez le numéro d'identifiant scolaire à 9 chiffres (OSIS) de votre enfant dans la cellule située en haut et son code unique de création de compte à 6 lettres dans la cellule située en bas — ne partagez pas ce code et gardez-le dans un endroit sûr.
- Veuillez noter qu'il s'agit d'un code différent de votre code NYCSA.

Si vous avez plusieurs enfants qui demandent une place cette année, vous devrez ajouter chaque enfant à votre compte.

3 CONSULTER SON TABLEAU DE BORD

Une fois que vous aurez reçu la confirmation de l'ajout de votre enfant à votre compte, il ou elle figurera sur votre tableau de bord MySchools à chaque connexion.

Pour le 3-K, Pré-K, ou le Kindergarten

Veillez à vérifier le profil de l'élève et assurez-vous que tout est bien correct. Si quelque chose semble incorrect, cliquez sur « Modifier le profil » (Edit Profile) pour faire des mises à jour.

Pour le collège ou le lycée

Veillez à vérifier le profil de l'élève et assurez-vous que tout est bien correct. Si quelque chose semble incorrect, veuillez contacter l'école actuelle de votre enfant ou un Centre d'accueil pour les familles.



• Votre compte personnalisé MySchools est maintenant prêt ! Lors de l'ouverture de la période des demandes d'admission, vous pourrez accéder à votre demande personnalisée et faire une demande.

2.2

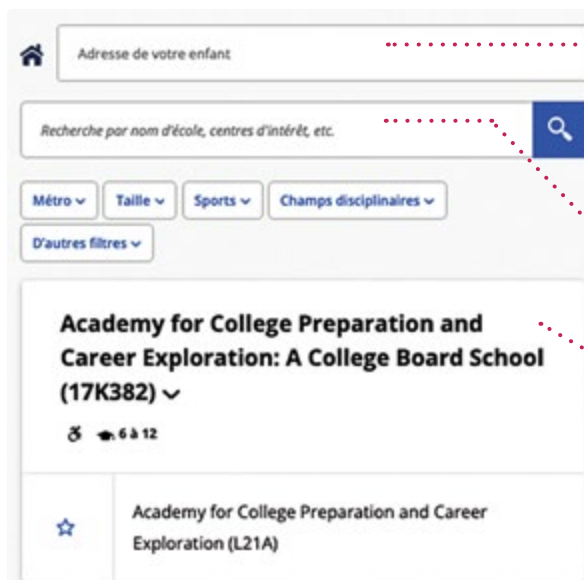
COMMENT TROUVER DES ÉCOLES ET DES PROGRAMMES

Lorsque vous commencez à explorer les options d'écoles ou de programmes pour votre enfant, réfléchissez à ce qui compte le plus pour votre famille : l'emplacement, l'accessibilité, la taille ou d'autres caractéristiques. En vous connectant à votre compte MySchools, vous pourrez accéder à votre recherche personnalisée et vous verrez une série d'indications qui vont aider à trouver et à en savoir plus sur les écoles. Lisez ces informations pour vous familiariser avec la procédure. Veuillez noter que l'emplacement de chaque fonctionnalité peut varier si vous utilisez un ordinateur, un téléphone ou une tablette.

Lors de votre connexion à votre compte, toutes les écoles et les programmes où votre enfant peut demander une place apparaîtront comme des options. Si vous trouvez un programme qui vous intéresse, ajoutez-le à vos favoris ou directement sur votre candidature.

- **Les parents des candidats au 3-K, Pré-K et Kindergarten** peuvent créer un compte à tout moment ; nous vous recommandons de vous connecter avant de commencer à explorer les programmes.
- **Pour les parents des candidats au collège et au lycée**, commencez à explorer les programmes dans l'annuaire public avant de recevoir votre lettre de bienvenue. Voici la procédure à suivre :

Allez sur [MySchools.nyc](https://www.myschools.nyc.gov) pour commencer à rechercher des écoles et des programmes. Puis, faites défiler vers le bas et cliquez sur « Commencer la navigation » (Start browsing). Sur la page suivante, sélectionnez l'annuaire que vous souhaitez explorer.



Vous voilà dans l'annuaire ! Voici comment vous pouvez commencer :

- Entrez votre adresse ici pour afficher une liste d'écoles près de chez vous. Une fois la connexion à votre compte établie, vous serez automatiquement en mesure de voir les programmes proches de chez vous.
- Tapez le nom d'une école ou d'un programme spécifique ici pour en savoir plus.
- Faites défiler la liste des écoles ou des programmes de la petite enfance. Cliquez sur le nom d'une école ou d'un programme pour en savoir plus et trouver des coordonnées.

Filtres de l'annuaire des lycées

Métro ▼ Taille ▼ Sports ▼ Champs disciplinaires ▼ D'autres filtres ▼

Filtres de l'annuaire des Pré-K

Métro ▼ District ▼ Type ▼ Plus de filtres ▼

D'autres filtres ^

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Possibilité de déposer les enfants plus tôt

Possibilité de récupérer les enfants plus tard

SUPPORTS LINGUISTIQUES/DOUBLE LANGUE

Arabe

Chinois

Réinitialisation Postuler ✓

D'autres filtres ^

EARLY COLLEGE (INITIATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES)

Ces lycées incorporent un cursus rigoureux de préparation aux études supérieures et la possibilité d'accumuler jusqu'à deux années de crédits universitaires pour les grades 9-12 du lycée et sans frais pour les élèves.

Early College (initiation aux études universitaires)

Réinitialisation Postuler ✓

Utiliser des filtres

Utilisez les filtres pour affiner votre recherche. Par exemple, vous pouvez filtrer les écoles par lieu, lignes de métro, conditions d'admissibilité et participation à l'initiative Diversité au niveau de l'admission (Diversity in Admissions - DIA).

Les options de filtres varient selon l'annuaire. Par exemple, dans l'annuaire des Pré-K, vous pouvez filtrer les programmes avec horaires prolongés en sélectionnant « Possibilité de déposer les enfants plus tôt » (Early Drop-Off Available) ou « Possibilité de récupérer les enfants plus tard » (Late Pick-Up Available) dans le filtre Autres caractéristiques. Et l'annuaire des lycées offre plus de filtres pour que vous puissiez affiner votre recherche pour trouver des écoles qui proposent des sports spécifiques, des programmes Early College, des programmes inclusifs du District 75, et bien plus.

CONSEIL Pour tous les niveaux de grade, vous pouvez filtrer les programmes qui sont entièrement ou partiellement accessibles.

Recherche par nom d'école, centres d'intérêt, etc.

Métro ▼ Taille ▼ Sports ▼ Champs disciplinaires ▼

D'autres filtres ▼

Utiliser des termes de recherche

Vous pouvez rechercher des informations sur des écoles ou des programmes spécifiques en tapant leur nom dans la barre de recherche. Ou tapez d'autres mots clés pour trouver des programmes qui répondent aux besoins et aux centres d'intérêt de votre enfant. Pour le collège et le lycée, vous pouvez faire des recherches par activités, comme « danse » ou « débat » ; par cours, comme « informatique » ou « AP Histoire » ; par sports, comme « basket » ou « gymnastique », et bien plus.

P.S. 150 (02M150) ▼

ÉCOLES HORS SECTEUR | DISTRICT 02

PK-5

★ Kindergarten (02M150)


★ Gardez une liste de vos favoris

- **Vous voulez demander une place au 3-K, au Pré-K ou au Kindergarten ?** Dans MySchools, cliquez sur l'étoile située à côté du nom d'un programme pour l'enregistrer dans vos favoris.
- **Vous voulez demander une place au collège ou au lycée ?** Avant le début de la période des demandes d'admission, conservez une liste de vos programmes favoris. Après l'ouverture de la période des demandes d'admission, vous pouvez aussi les enregistrer dans vos favoris dans MySchools.

2.3

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Après avoir identifié les lieux où vous souhaitez demander une place, ajoutez les choix préférés de vos favoris sur votre candidature. Vous pouvez aussi ajouter des programmes directement sur la demande, sans les enregistrer d'abord dans vos favoris. Après avoir ajouté vos choix sur votre demande, glissez et déposez les programmes dans l'ordre de préférence réel, votre choix préféré classé au rang #1, votre deuxième choix classé au rang #2, et ainsi de suite.

 **CONSEIL** Pour les familles qui demandent une place au lycée, nous vous encourageons à ajouter 12 programmes (et pas moins !) sur votre demande d'admission afin de donner à votre enfant la meilleure chance de recevoir une offre d'un programme qui l'intéresse.

Lors de la finalisation de votre demande, vous pouvez recevoir des alertes relatives à des informations manquantes. Si c'est le cas, vérifiez attentivement votre demande d'admission et veillez bien à ce qu'elle soit complète.

Enfin, il vous sera demandé de faire ce qui suit :

- Répondre aux questions sur les besoins en matière d'accessibilité de votre enfant
- Ajouter sur votre demande des informations sur un frère ou une sœur qui fréquente actuellement une école
- Ajouter un ou une autre enfant sur la même demande



Prêt ou prête à demander une place ? Cliquez sur le bouton « Soumettre la demande » (Submit Application). Lorsque vous verrez des **confettis**, cela signifie que nous avons reçu votre demande ! Vous recevrez aussi un reçu, qui comprend une copie des choix de votre demande, par e-mail.

Vous voulez faire des modifications à votre demande ? Vous pouvez faire des mises à jour à tout moment et soumettre à nouveau votre demande avant la date limite. Veuillez noter que nous utiliserons uniquement la dernière demande soumise lors du traitement de votre candidature.

2.4

COMMENT OBTENIR VOTRE OFFRE

Résultats et offres

Vous pouvez aussi utiliser MySchools pour accéder aux résultats de votre enfant ou à votre lettre d'offre de place. Cette lettre vous indique l'école ou le programme qui propose une offre à votre enfant (le cas échéant), où votre enfant est sur liste d'attente (le cas échéant), et ce qu'il faut faire ensuite. Pour voir les résultats de votre enfant ou des informations sur l'offre, allez sur votre tableau de bord et cliquez sur « Voir les résultats et les listes d'attente » (View Results & Waitlists). Vous pourrez aussi télécharger la lettre d'offre de place pour information. Pour les procédures qui nécessitent que vous acceptiez votre offre (3-K, Pré-K et Kindergarten), vous pouvez le faire également dans MySchools.

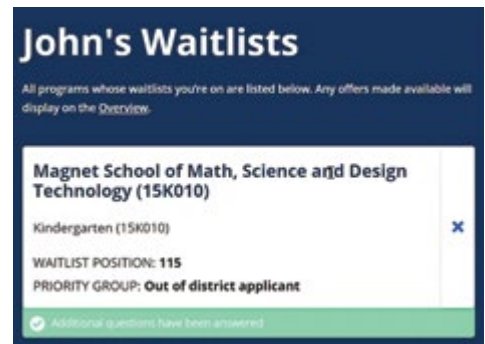
Listes d'attente

Si des places dans un programme deviennent disponibles après la distribution des offres, ce programme peut utiliser sa liste d'attente pour faire des offres de liste d'attente.

- Votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente d'un programme que vous avez classé à un rang plus élevé sur la demande de votre enfant que celui du programme pour lequel vous avez reçu une offre de place.
- Après la date limite de soumission des demandes d'admission (pour le 3-K, le Pré-K ou le Kindergarten) ou après la distribution des offres (pour le collège ou le lycée), vous avez la possibilité d'ajouter votre enfant à des listes d'attente d'autres programmes. Une école ou un programme vous contactera directement si une offre de liste d'attente peut être proposée à votre enfant. Si vous avez un compte MySchools, vous recevrez également un e-mail.

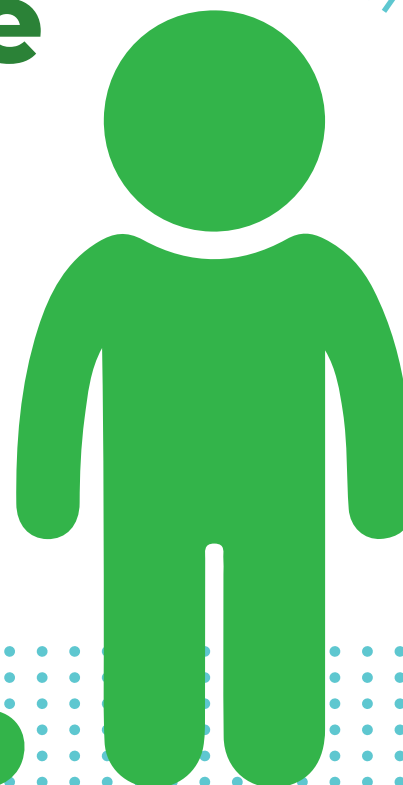
Dans votre compte MySchools, vous pouvez voir les listes d'attente où figure votre enfant, vérifier sa position dans chaque liste d'attente, accepter ou refuser une offre de liste d'attente, si vous en recevez une.

★ Offers



Éducation de la petite enfance

CONSEIL Regardez nos vidéos concernant les admissions sur nyc.gov/3K et nyc.gov/PreK ! Nous vous expliquerons comment explorer les programmes, créer un compte MySchools et faire une demande.



EarlyLearn

Pour les enfants de 6 semaines à 2 ans

3-K

Pour les enfants de 3 ans

Pré-K

Pour les enfants de 4 ans

Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.



3.0 EarlyLearn (6 semaines - 2 ans)

Pour les familles qui remplissent les conditions dont les enfants ont entre six semaines et deux ans, la Ville de New York propose des programmes EarlyLearn gratuits ou à tarif réduit pour les plus jeunes enfants. Les admissions dans ces programmes ont lieu toute l'année et les familles remplissant les conditions peuvent s'inscrire à tout moment ! En savoir plus : nyc.gov/EarlyLearn. Il y a deux types de programmes EarlyLearn :

- **Les programmes EarlyLearn pour nourrissons/tout-petits** assurent des services de garde et d'éducation aux enfants âgés de six semaines à deux ans. Ces programmes accueillent les familles toute l'année jusqu'à dix heures par jour et sont disponibles sous deux formes :
 - Services de garderie dans des Centres éducatifs de la petite enfance de NYC (NYC Early Education Centers - NYCEEC)
 - Garde d'enfants à domicile via des réseaux de services de garde d'enfants en milieu familialContactez les programmes EarlyLearn pour nourrissons/tout-petits directement ou envoyez un e-mail à l'adresse CCapplication@schools.nyc.gov pour en savoir plus sur les conditions d'admissibilité et faire une demande.
- **Les programmes Early Head Start** s'adressent aux personnes enceintes, aux nourrissons et aux tout-petits. Ces programmes assurent des services toute l'année, pendant au moins huit heures par jour. Contactez les programmes directement pour en savoir plus sur l'admissibilité et l'inscription.

Vous pouvez trouver les coordonnées des programmes sur MySchools.nyc dans l'annuaire De la naissance à 3 ans. L'admissibilité dans le programme dépend du revenu, de la taille et des besoins de la famille.

ADMISSIBILITÉ DANS LE PROGRAMME

Pour les programmes EarlyLearn pour nourrissons/tout-petits

- Votre revenu se situe en dessous d'un certain montant ET vous avez au moins l'une des raisons suivantes approuvées pour des services de garde :
 - Vous travaillez 20 heures ou plus par semaine
 - Vous suivez un programme éducatif ou de formation professionnelle
 - Vous êtes à la recherche d'un emploi depuis six mois
 - Vous vivez dans un logement temporaire
 - Vous suivez un programme de lutte contre la violence domestique

Pour les programmes Early Head Start

- Votre enfant peut remplir les conditions si au moins une de ces catégories s'appliquent à vous :
 - Vous inscrivez un ou une enfant qui est en placement d'accueil
 - Vous percevez une SSI (allocation supplémentaire de maintien des revenus)
 - Vous recevez une aide financière de la HRA
 - Vous vivez dans un logement temporaire
 - Le revenu de votre famille est inférieur à un certain montant

4.0 3-K et Pré-K

LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission



Les familles dont les enfants sont nés au cours de l'année civile 2019 peuvent demander une place au 3-K.

Les familles dont les enfants sont nés au cours de l'année civile 2018 peuvent demander une place au Pré-K.

Remplissez les champs vides à l'aide de la liste des mesures à suivre.

1 EN SAVOIR PLUS SUR LES ADMISSIONS

- Lisez ce guide ! Allez sur nyc.gov/3K ou nyc.gov/PreK pour obtenir les dernières informations.
- Inscrivez-vous à nos listes de diffusion sur les admissions au 3-K et/ou au Pré-K sur schools.nyc.gov/SignUp. Nous vous enverrons des mises à jour et des rappels sur le calendrier de la procédure d'admission et les événements.
- En savoir plus sur les événements liés aux admissions sur notre site Internet. J'assisterai à un événement le ___/___/___.

2 EXPLORER LES PROGRAMMES DE LA PETITE ENFANCE

- Utilisez MySchools.nyc pour explorer les options des programmes — en savoir plus : **section 2.0**.
- Trouvez votre district scolaire (1-32) : entrez votre adresse sur schoolsearch.schools.nyc ou composez le **311** : mon district scolaire est _____.
- Participez à des opérations portes ouvertes ! Consultez les sites Internet des programmes ou contactez-les directement pour obtenir les dernières informations sur les événements et les ressources.

3 NOTER LES DATES ET DEMANDER UNE PLACE !

- Découvrez quand vous pouvez demander une place admission au 3-K ou au Pré-K. La date limite pour faire une demande d'admission au 3-K est le ___/___/___ . La date limite pour faire une demande d'admission au Pré-K est le ___/___/___ .
- Faites votre demande avant la date limite. Comment comptez-vous faire votre demande d'admission ? **Cochez une case :**
 - En ligne sur MySchools.nyc
 - Par téléphone au **718-935-2009**
 - Après d'un Centre d'accueil pour les familles — apprenez comment sur schools.nyc.gov/FWC

4 OBTENIR LES RÉSULTATS

- Vous pouvez accéder aux résultats de votre enfant dans votre compte MySchools.
 - Pour le 3-K** Vos résultats peuvent inclure une offre pour un programme 3-K, mais en raison de la forte demande, il se peut que nous ne puissions pas proposer des offres à tous les candidats.
 - Pour le Pré-K** Vos résultats incluront une offre pour un programme Pré-K.
- L'offre de mon enfant (**entourez une réponse**) pour le 3-K/Pré-K est : _____.
- Vos résultats incluront aussi des informations sur les listes d'attente.
- Acceptez votre offre et travaillez avec le programme pour procéder à l'inscription.

4.1

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

3-K POUR TOUS

Demandez une place pour le 3-K au cours de l'année civile des trois ans de votre enfant. Au cours de l'hiver/du printemps 2022, toutes les familles de NYC qui ont des enfants nés en 2019 peuvent demander une place dans des programmes 3-K pour Tous gratuits, en journée complète et de haute qualité, afin de suivre un programme en septembre 2022. Les programmes 3-K pour Tous sont maintenant proposés dans les 32 districts scolaires. Les enfants sont prioritaires pour suivre les programmes 3-K pour Tous dans leur district scolaire de résidence, mais les familles de n'importe quel district sont encouragées à demander une place dans des programmes dans toute la ville.

En raison des demandes, les offres pour le 3-K pour Tous ne sont pas garanties à tous les candidats. D'autres options de programmes 3-K (et Pré-K) gratuits ou à tarif réduit sont disponibles dans l'ensemble de la ville pour les familles qui remplissent les conditions en fonction des revenus et des besoins — en savoir plus : **section 4.2**.

PRÉ-K POUR TOUS

Demandez une place pour le Pré-K au cours de l'année civile des quatre ans de votre enfant. Au cours de l'hiver/du printemps 2022, toutes les familles de NYC qui ont des enfants nés en 2018 peuvent demander une place dans des programmes Pré-K pour Tous gratuits, en journée complète et de haute qualité, afin de suivre un programme en septembre 2022. Les familles dont les enfants fréquentent un programme pour les trois ans, y compris le 3-K pour Tous, dans une école ou un centre qui propose le Pré-K pour Tous, doivent tout de même faire une demande pour le Pré-K pour garantir une place dans ce programme Pré-K. Il y a une place de Pré-K pour tous les enfants de quatre ans de la Ville de New York.

4.2

EXPLORER LES PROGRAMMES

Avant l'ouverture de la période des demandes d'admission, vous pouvez utiliser MySchools pour explorer les options des programmes de la petite enfance de votre enfant — en savoir plus : **section 2.0**. Consultez les sites Internet des écoles et des programmes ou contactez-les directement pour vous en savoir plus sur les ressources ou les événements pour des familles intéressées.

- La plupart des programmes 3-K et Pré-K fonctionnent cinq jours par semaine, de septembre à juin en journée complète (6 heures et 20 minutes).
- Certains programmes proposent des programmes toute l'année jusqu'à 10 heures par jour, aux familles qui remplissent les conditions en fonction des revenus et d'autres facteurs. En fonction du type de programme et de vos revenus, il se peut que vous ayez à payer une petite somme pour les heures de services de garde au-delà de la journée scolaire.
- Les programmes en demi-journée proposent des journées plus courtes (2 heures et 30 minutes). Ces programmes utilisent une procédure d'admission distincte — appelez-les directement pour savoir comment faire une demande d'admission.

Les programmes sont proposés dans une variété de cadres. Chaque type de cadre présente ses propres avantages, mais tous les cadres assurent des environnements d'apprentissage sûrs avec des possibilités de participer à des activités intéressantes et d'interagir avec d'autres enfants et le personnel pédagogique. Les programmes de tous ces cadres doivent respecter les mêmes normes de qualité du DOE et accueillir tous les élèves. Vous pouvez choisir de demander une place dans des programmes proposés dans n'importe quel cadre ou dans tous les cadres, en fonction de ce qui convient le mieux à votre famille.

CADRES DES PROGRAMMES 3-K ET PRÉ-K



Centres éducatifs de la petite enfance de NYC (NYCEEC)

Les organisations communautaires sélectionnées via une procédure d'évaluation rigoureuse qui collaborent avec le DOE pour fournir des services de garde pour le 3-K et le Pré-K.

Considérez cette option si...

- Votre enfant suit actuellement un programme dans le centre
- Votre enfant a un frère ou une sœur qui suit aussi un programme dans le centre
- Vous souhaitez envoyer votre enfant dans un programme géré par une organisation ayant des liens solides avec votre quartier et/ou votre communauté
- Des options proches de votre lieu de travail ou de l'école vous intéressent, pas forcément proches de votre domicile
- Votre famille bénéficie des services sociaux de l'organisation qui gère le centre
- Vous avez besoin de services de garde prolongée — de nombreux programmes proposent des possibilités pour déposer les enfants plus tôt et/ou pour récupérer les enfants plus tard. Certains programmes proposent aussi des services de garde toute l'année jusqu'à 10 heures par jour pour les familles qui remplissent les conditions.



Écoles primaires publiques du DOE (écoles du district)

Certaines écoles primaires publiques proposent des programmes 3-K et Pré-K.

Considérez cette option si...

- Votre enfant fréquente actuellement l'école
- Vous avez un enfant plus âgé ou une enfant plus âgée qui fréquente déjà l'école
- Vous voulez que votre enfant suive un programme dans un cadre d'école primaire



Centres Pré-K

Gérés par le personnel du DOE, ils proposent uniquement des grades avant le Kindergarten

Considérez cette option si...

- Votre enfant fréquente actuellement le centre Pré-K
- Vous souhaitez que votre enfant suive un programme dans un cadre uniquement avec d'autres jeunes enfants



Programmes de garde à domicile/de services de garde d'enfants en milieu familial (FCC)

Ils proposent des services **uniquement au 3-K** (pas au Pré-K) dans un cadre familial assuré par un prestataire de services de garde d'enfants agréé et qualifié.

Considérez cette option si...

- Votre enfant suit déjà ce programme et entretient des relations avec les personnes en charge d'enfants
- Vous voulez que votre enfant apprenne dans un cadre avec des enfants d'âges différents, ce qui pourrait inclure des frères et sœurs, avec des enfants de 6 semaines à 3 ans
- Vous préférez que votre enfant suive un programme 3-K dans un cadre plus familial pour faciliter la transition vers un Pré-K en centre ou à l'école l'année suivante
- Vous avez besoin de services de garde prolongée pour votre enfant
- Vous pensez que les programmes à domicile reflètent mieux la langue et la culture de votre communauté

PROGRAMMES DOUBLE LANGUE ET SOUTIENS LINGUISTIQUES

Certaines options de Pré-K proposent aussi un programme double langue, où les élèves reçoivent un enseignement dans deux langues : l'anglais et une langue cible. Pour en savoir plus les programmes double langue, allez dans MySchools ou contactez les programmes directement. Certains options de 3-K et de Pré-K (principalement les NYCEEC) proposent des soutiens linguistiques aux familles dont la langue du foyer est une langue autre que l'anglais. Ces soutiens linguistiques peuvent inclure un ou plusieurs des éléments suivants :

- Un ou une membre du personnel qui parle couramment la langue cible et est disponible pour aider les familles
- Des services d'interprétation lors des réunions avec les familles
- Des communications traduites dans la langue cible
- Le personnel enseignant qui soutient le développement continu de l'anglais et de la langue cible lors de l'instruction

Contactez les programmes Pré-K directement pour connaître les soutiens linguistiques qu'ils proposent et leurs modalités.

Les programmes double langue et les programmes Pré-K proposant des appuis linguistiques accordent la priorité aux élèves en fonction de la langue de leur foyer. Pour en savoir plus sur les programmes double langue ou sur les programmes avec soutiens linguistiques, envoyez un e-mail à l'adresse prekduallanguage@schools.nyc.gov ou composez le **311**.

PROGRAMMES EN JOURNÉE/ANNÉE PROLONGÉE ET PROGRAMMES HEAD START

Dans chaque district, il existe des programmes 3-K et Pré-K qui proposent des services de garde gratuits ou à tarif réduit toute l'année jusqu'à 10 heures par jour aux familles qui remplissent les conditions en fonction de leurs revenus, de leur taille et de leurs besoins. Ces programmes proposent une programmation de qualité et permettent aux familles de s'impliquer en proposant aux enfants des activités pour jouer, apprendre et développer des compétences qui les préparent au Kindergarten et au-delà. Ces options accessibles toute l'année, y compris les programmes Head Start, sont gratuites ou à tarif réduit et proposent un soutien à toute la famille. La meilleure façon de savoir si votre famille a droit à un programme ouvert toute l'année est de contacter un programme directement. Vous pouvez trouver les coordonnées d'un programme sur sa page MySchools ou en composant le **311**.

ADMISSIBILITÉ DANS UN PROGRAMME

Pour les programmes en journée/année prolongée

- Votre revenu se situe en dessous d'un certain montant **ET** vous avez au moins l'une des raisons suivantes approuvées pour des services de garde :
 - Vous travaillez 20 heures ou plus par semaine
 - Vous suivez un programme éducatif ou de formation professionnelle
 - Vous êtes à la recherche d'un emploi depuis six mois
 - Vous vivez dans un logement temporaire
 - Vous suivez un programme de lutte contre la violence domestique

Pour les programmes Head start

- Vous inscrivez un ou une enfant qui est en placement d'accueil
- Vous percevez une SSI (allocation supplémentaire de maintien des revenus)
- Vous recevez une aide financière de la HRA
- Vous vivez dans un logement temporaire
- Le revenu de votre famille est inférieur à un certain montant



PROGRAMMES PRÉ-K EN DEMI-JOURNÉE ET DANS LES ÉCOLES À CHARTE

Vous pouvez aussi trouver des programmes Pré-K en demi-journée et dans des écoles à charte dans MySchools. Cependant, ces programmes ont différentes procédures d'admission au Pré-K — cela signifie que vous ne pouvez pas ajouter des programmes en demi-journée ou dans des écoles à charte sur la demande d'admission au Pré-K de votre enfant. Contactez ces programmes directement pour obtenir plus d'informations et savoir comment faire une demande d'admission. **Les écoles à charte** sont des écoles publiques gratuites qui fonctionnent indépendamment du DOE. Chaque enfant pouvant prétendre à l'admission dans un programme Pré-K pour Tous peut demander une place dans une école à charte. Pour en savoir plus, allez sur schools.nyc.gov/Charters ou composez le **212-374-5419**.

4.3

APPRENDRE COMMENT LES ENFANTS OBTIENNENT DES OFFRES DE PLACE

Comment évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre dans un programme spécifique ? Il est utile de commencer par apprendre comment les offres sont faites. Les enfants reçoivent des offres de place au 3-K et au Pré-K en fonction de quatre facteurs clés :



CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Les choix que vous ajoutez à la demande de votre enfant ET l'ordre dans lequel vous les classez comptent ! Ajoutez jusqu'à 12 choix de programmes sur votre demande et listez-les dans l'ordre de vos préférences réelles, en classant le programme qui vous intéresse le plus au rang numéro 1. Il n'y a pas de meilleure stratégie. Le programme du premier choix de votre enfant sera considéré en premier pour l'admission. Si ce programme ne peut pas proposer d'offre à votre enfant, le programme de son deuxième choix sera considéré comme s'il s'agissait du premier choix, et ainsi de suite. Le DOE s'efforcera de proposer une offre pour le choix situé au rang le plus élevé de votre demande d'admission, en fonction des facteurs ci-dessous.



DISPONIBILITÉ DES PLACES POUR CHAQUE PROGRAMME

Chaque programme a un certain nombre de places disponibles. Si un programme compte plus de candidats que de places disponibles, les priorités d'admission sont utilisées pour faire des offres.




PRIORITÉS D'ADMISSION POUR CHAQUE PROGRAMME

Différents groupes de candidats sont prioritaires pour suivre différents programmes. Tous les candidats du groupe prioritaire le plus élevé d'un programme sont considérés en premier pour les offres. Puis, si des places sont encore disponibles, les candidats du deuxième groupe prioritaire de ce programme sont ensuite considérés, et ainsi de suite.



NUMÉROS ALÉATOIREMENT ATTRIBUÉS


Chaque candidat ou candidate se voit affecter un numéro aléatoire dans le cadre de la procédure d'admission. Si un programme compte moins de places disponibles que de candidats au sein d'un groupe prioritaire, ces numéros aléatoires déterminent l'ordre dans lequel les élèves obtiennent des offres.

 **CONSEIL** Consultez la **troisième de couverture** pour voir un exemple de la façon dont les candidats reçoivent une offre pour un programme.

POURQUOI LES PRIORITÉS D'ADMISSION COMPTENT

Votre enfant a plus de chances de fréquenter certains programmes que d'autres. Lorsqu'il y a plus de candidats que de places disponibles, un programme ne peut pas faire d'offres à tous les candidats. Dans de tels cas, les offres sont faites en fonction des groupes d'enfants qui ont les priorités d'admission les plus élevées pour participer à ce programme.

- Tous les candidats du groupe prioritaire 1 sont considérés en premier.
- Puis, si des places sont disponibles, les candidats du groupe prioritaire 2 sont ensuite pris en compte, et ainsi de suite.
- Les demandes pour les programmes varient. Certains programmes acceptent des candidats de la plupart ou de tous les groupes prioritaires, alors que d'autres programmes n'acceptent que des candidats de leur premier groupe prioritaire.

 **CONSEIL** Recherchez les priorités d'admission de n'importe quel programme sur sa page MySchools. En fonction des résultats, vous pouvez déterminer le groupe prioritaire de votre enfant pour ce programme et découvrir les groupes d'élèves qui ont reçu des offres l'année dernière. Les informations peuvent vous aider à évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre pour un programme spécifique.

TYPES DE PRIORITÉS D'ADMISSION



Priorité aux élèves actuels

Votre enfant a la priorité pour rester dans son programme actuel ou dans son école actuelle, le cas échéant. Si vous souhaitez que votre enfant continue de fréquenter l'école ou le programme, veuillez à bien lister le programme sur votre demande et à indiquer que votre enfant y est actuellement élève.



Priorité aux frères et sœurs

Si le frère ou la sœur de votre enfant fréquente une école ou un programme figurant sur votre demande, votre enfant aura alors plus de chances d'obtenir une offre de place dans ce programme.

- On entend par frères et sœurs (« siblings » en anglais) les enfants de même père et mère, les demi-frères ou demi-sœurs, les enfants des conjoints du père ou de la mère, les enfants en foyer d'accueil élevés dans la famille vivant sous le même toit. La priorité accordée aux frères et sœurs ne peut être octroyée que dans les cas où l'un des éléments suivants s'applique : le frère ou la sœur du candidat ou de la candidate fréquente actuellement l'école ou le programme et sera toujours élève en septembre 2022, ou le frère ou la sœur du candidat ou de la candidate fait l'objet d'une inscription pour septembre 2022. Cela comprend les frères et les sœurs inscrits dans des programmes du District 75 qui partagent le même bâtiment scolaire.
- Si vous avez également des enfants plus âgés pour lesquels vous demandez l'admission au Pré-K ou au Kindergarten pour l'automne 2022 et que vous n'avez pas encore reçu cette offre de place pour ces enfants, veuillez à bien inclure les renseignements pour chaque frère et sœur ainsi que le nom de l'école où vous souhaitez qu'ils soient inscrits ensemble. Votre plus jeune enfant bénéficiera d'une priorité accordée aux frères et sœurs pour le 3-K ou le Pré-K de l'école où votre enfant le plus âgé ou la plus âgée obtient une offre si vous avez listé le programme 3-K ou Pré-K de cette école sur la demande d'admission au Pré-K de votre plus jeune enfant.



Priorité de district

Votre district scolaire (1-32) est déterminé par l'adresse de votre domicile. Votre enfant peut être prioritaire pour des programmes dans les écoles publiques du DOE ou dans les centres Pré-K du district scolaire où réside votre famille.



Priorité de secteur

- La plupart des familles de NYC ont une école primaire de secteur. Cela signifie que les enfants qui habitent dans le secteur ou autour d'une école sont prioritaires pour cette école. Si vous avez une école publique de secteur du DOE qui propose un programme 3-K ou Pré-K, votre enfant est prioritaire pour suivre ce programme.
- Veuillez noter que les familles qui habitent dans le District scolaire 1, 7 ou 23 n'ont pas d'école de secteur — les enfants vivant dans ces districts sont prioritaires pour fréquenter toutes les écoles du district.



CONSEIL Vous pouvez découvrir si votre enfant a une école de secteur et trouver votre district scolaire, sur schoolsearch.schools.nyc ou en composant le **311**.

PRIORITÉS D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES 3-K

Les candidats reçoivent des offres selon l'ordre suivant, en fonction du cadre du programme.



Centres éducatifs de la petite enfance de NYC

1. Enfants actuellement inscrits dans le NYCEEC
2. Enfants ayant des frères et sœurs inscrits dans le NYCEEC
3. Enfants dont les familles bénéficient actuellement de services sociaux gratuits ou subventionnés dispensés par l'organisation gérant le programme 3-K du centre
4. Autres enfants qui habitent dans le district*
5. Tous les autres enfants



Écoles de secteur (district) du DOE

1. Enfants qui habitent dans le secteur et dont un frère ou une sœur fréquentera l'école
2. Autres enfants qui habitent dans le secteur
3. Enfants qui habitent dans le district et dont un frère ou une sœur fréquentera l'école
4. Enfants qui habitent en dehors du district et dont un frère ou une sœur fréquentera l'école
5. Autres enfants qui habitent dans le district
6. Autres enfants qui habitent en dehors du district



Écoles du DOE hors secteur

1. Les élèves qui habitent dans le district et dont un frère ou une sœur fréquentera l'école
2. Les élèves qui habitent en dehors du district et dont un frère ou une sœur fréquentera l'école
3. Autres enfants qui habitent dans le district
4. Autres enfants qui habitent en dehors du district



Centres Pré-K

1. Enfants qui habitent dans le district et dont un frère ou une sœur fréquentera le centre Pré-K
2. Enfants qui habitent en dehors du district et dont un frère ou une sœur fréquentera le centre Pré-K
3. Autres enfants qui habitent dans le district
4. Autres enfants qui habitent en dehors du district



Programmes de garde à domicile/de services de garde d'enfants en milieu familial (FCC)

1. Enfants actuellement inscrits dans le programme FCC
2. Enfants dont un frère ou une sœur fréquentera le programme FCC
3. Enfants dont les familles bénéficient actuellement de services sociaux gratuits ou subventionnés dispensés par l'organisation gérant le programme FCC
4. Autres enfants qui habitent dans le district*
5. Tous les autres enfants

* Cette priorité ne s'applique pas aux places pour les programmes Head Start et les programmes en journée/année prolongée

PRIORITÉS D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES PRÉ-K

Les candidats reçoivent des offres selon l'ordre suivant, en fonction du cadre du programme.



Centres éducatifs de la petite enfance de NYC

1. Enfants actuellement inscrits dans le programme 3-K pour Tous du centre ou dans un autre programme pour enfants de trois ans
2. Enfants qui ont des frères ou des sœurs au centre
3. Enfants dont les familles bénéficient actuellement de services sociaux gratuits ou subventionnés dispensés par l'organisation gérant le programme Pré-K du centre
4. Enfants qui parlent une langue autre que l'anglais que le centre propose comme service, le cas échéant
5. Tous les autres enfants



Écoles de secteur (district) du DOE

1. Enfants qui fréquentent actuellement le 3-K pour Tous de l'école**
2. Enfants qui habitent dans le secteur et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
3. Autres enfants qui habitent dans le secteur
4. Enfants qui habitent dans le district et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
5. Enfants qui habitent en dehors du district et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
6. Autres enfants qui habitent dans le district
7. Autres enfants qui habitent en dehors du district



Écoles du DOE hors secteur

1. Enfants qui fréquentent actuellement le 3-K pour Tous de l'école**
2. Enfants qui habitent dans le district et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
3. Enfants qui habitent en dehors du district et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
4. Autres enfants qui habitent dans le district
5. Autres enfants qui habitent en dehors du district



Centres Pré-K

1. Enfants qui fréquentent actuellement le 3-K pour Tous dans le centre Pré-K**
2. Enfants qui habitent dans le même district que le centre Pré-K
3. Enfants qui habitent en dehors du district

**S'il y a plus d'élèves candidats actuels que de places disponibles dans un programme Pré-K, les élèves actuels recevront des offres de place pour ce programme Pré-K en fonction des priorités d'admission dans l'ordre indiqué pour les priorités 2 à 7 pour les écoles de secteur, pour les priorités 2 à 5 pour les écoles hors secteur ou pour les priorités 2 à 3 pour les Centres Pré-K.

4.4

DEMANDER UNE PLACE AU 3-K OU AU PRÉ-K

Notez la date dans votre calendrier ! **La date limite pour demander une place (entourez une réponse) au 3-K ou au Pré-K est le ___/___/___.**

Lors de l'ouverture de la période des demandes d'admission, accédez à la demande de votre enfant dans votre compte MySchools. Vous pouvez ajouter jusqu'à 12 choix de programmes sur votre demande.

- Classez vos choix de programmes dans l'ordre de vos préférences, en plaçant le programme qui vous intéresse le plus au rang numéro 1. Les programmes ne sauront pas si vous les avez classés au premier rang ou au douzième rang.
- Certains prestataires de Pré-K proposent plus d'un programme sur un site, donc veillez à bien ajouter le bon programme — par exemple le programme double langue — sur votre demande.
- Seul le parent, le tuteur, ou seule la tutrice, ayant la garde principale de l'enfant, peut soumettre une demande d'admission.
- Toutes les demandes d'admission reçues dans les délais impartis seront traitées de la même manière. **Faire une demande d'admission trop tôt ne comporte aucun avantage.** Vous pouvez apporter des modifications à votre demande et la soumettre à nouveau à tout moment avant la date limite.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

Vous pouvez la soumettre de trois façons :



En ligne avec MySchools. *Nous vous recommandons cette option !* Pendant la période des demandes d'admission, cette option est disponible 24h/24, 7 jours/7. Faites une demande en ligne en anglais, arabe, bengali/bangla, chinois, créole haïtien, français, coréen, russe, espagnol ou ourdou. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Soumettre la demande**. Lorsque vous verrez des **confettis**, vous saurez que nous avons reçu la demande d'admission de votre enfant !

Par téléphone au 718-935-2009. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Auprès d'un Centre d'accueil pour les familles. Pour savoir comment nous contacter : schools.nyc.gov/FWC.

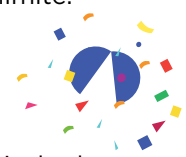
Vous faites une demande par téléphone ou auprès d'un Centre d'accueil pour les familles ? Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 200 langues : vous pouvez poser des questions et demander des informations sur les admissions dans votre langue.

Pour les familles avec plusieurs enfants demandant une place au 3-K et Pré-K

Si vous souhaitez que vos enfants suivent le même programme, vous pouvez demander une place pour eux en même temps grâce à votre compte MySchools. Après avoir ajouté tous les enfants, veillez à bien lister les enfants issus de grossesse multiple (jumeaux/jumelles) lorsque vous soumettez votre demande.

Besoin de garde d'enfants dès maintenant ?

Certains programmes peuvent inscrire les enfants à tout moment de l'année, si leurs familles remplissent les conditions en fonction de leurs revenus, de leur taille et de leurs besoins. Utilisez l'option « Plus de filtres » dans l'annuaire MySchools pour sélectionner « Head Start » ou « Autre journée/année prolongée ».



4.5

OBTENIR LES RÉSULTATS

Les offres pour le 3-K et le Pré-K sont faites au printemps. Lorsque les offres sont disponibles, les familles qui ont fait une demande peuvent accéder à leurs résultats et à une lettre officielle dans MySchools ; vous pouvez également vous inscrire pour recevoir cette lettre par courrier.

Pour les candidats au 3-K Votre lettre contiendra une offre de place pour un programme 3-K. En raison des demandes, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de faire des offres à tous les candidats au 3-K.

Pour les candidats au Pré-K Votre lettre contiendra une offre de place pour un programme Pré-K.

Mon enfant a reçu une offre pour _____.

La date limite pour accepter cette offre est le ___ / ___ / ___ (*remplissez les champs vides*).

ÉTAPES SUIVANTES

- **Acceptez l'offre de place faite à votre enfant** avant la date limite. Cela permettra d'assurer la place de votre enfant dans le programme. Vous pouvez l'accepter en ligne avec votre compte MySchools ou en contactant le programme directement. Nous vous encourageons à accepter l'offre de place faite à votre enfant même si vous espérez recevoir une offre de liste d'attente — l'accepter maintenant n'affectera pas vos chances de recevoir une offre de liste d'attente plus tard.
- **Enregistrez votre enfant.** Renseignez-vous auprès du programme de votre enfant sur les démarches suivantes et prenez rendez-vous pour l'enregistrer. Utilisez la liste des points à vérifier pour enregistrer l'enfant dans la **section 1.5** pour savoir ce qu'il faut fournir, ainsi que les exigences en matière de vaccination.

LISTES D'ATTENTE

Les programmes utilisent les listes d'attente pour pourvoir les places disponibles après la distribution des offres de place. Les résultats de votre enfant au 3-K ou au Pré-K contiendront une liste des programmes pour lesquels votre enfant figure automatiquement sur liste d'attente.

- Votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente d'un programme que vous avez classé à un rang plus élevé sur sa demande que le rang du programme pour lequel vous avez reçu une offre de place.
 - Si votre enfant a reçu une offre pour le programme de son premier choix, son nom ne figurera pas automatiquement sur une liste d'attente.
 - Si votre enfant n'a pas reçu d'offre pour le 3-K ou a reçu une offre pour le 3-K ou le Pré-K pour un programme que vous n'avez pas listé sur sa demande, alors votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente de chaque programme indiqué sur la demande.
- Après la date limite de soumission des demandes d'admission (y compris après la réception des résultats de votre enfant), vous pouvez ajouter votre enfant aux listes d'attente d'autres programmes. Ceci est facultatif et il n'y a pas de limite au nombre de listes d'attente sur lesquelles votre enfant peut figurer.
- Une fois que les résultats pour le 3-K et le Pré-K sont disponibles, vous pouvez utiliser votre compte MySchools pour vérifier la position de votre enfant sur les listes d'attente et accepter ou refuser une offre de liste d'attente.
- Un programme vous contactera directement s'il peut proposer à votre enfant une offre de liste d'attente. En savoir plus : schools.nyc.gov/Waitlists.





CONSEIL Regardez

notre série de vidéos sur
schools.nyc.gov/Kindergarten !
Nous vous expliquerons comment
explorer les écoles, créer un compte
MySchools et faire une demande.



Grades K-5

Écoles primaires

Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur **schools.nyc.gov/NewStudents** ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.



5.0 Kindergarten

LISTE DES MESURES À SUIVRE pour l'admission




Remplissez les champs vides à l'aide de la liste des mesures à suivre.


1 EN SAVOIR PLUS SUR LES ADMISSIONS AU KINDERGARTEN

- Lisez ce guide. Consultez schools.nyc.gov/Kindergarten pour obtenir les dernières informations.
- Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur les admissions au Kindergarten sur schools.nyc.gov/SignUp. Nous vous enverrons des mises à jour et des rappels sur le calendrier des admissions et des événements de cette année.
- Renseignez-vous sur nos événements sur notre site Internet. J'assisterai à un événement sur les admissions le ___/___/___.

2 EXPLORER LES ÉCOLES

- Utilisez  MySchools.nyc pour en savoir plus sur les options de Kindergarten et trouver des programmes qui répondent aux besoins de votre famille. Pour savoir comment utiliser MySchools, consultez la **section 2.0**.
- Découvrez votre district scolaire (1-32) de résidence et si votre enfant a une école de secteur en entrant votre adresse sur schoolsearch.schools.nyc ou en composant le **311**.
- Mon district scolaire est le District _____ et — **cochez une case** :
 - L'école primaire de secteur de mon enfant est _____.
 - OU**
 - Mon enfant n'a pas d'école primaire de secteur.
- Participez à des opérations portes ouvertes ou à des visites ! Contactez directement les écoles ou vérifiez leur site Internet pour obtenir les dernières informations sur les événements et trouver des ressources pour les familles potentielles.

3 NOTER LES DATES — ET DEMANDER UNE PLACE !

- Découvrez quand il faut faire une demande d'admission.
La date limite pour faire une demande d'admission au Kindergarten est le ___/___/___.
- Demandez une place au Kindergarten avant la date limite. Comment comptez-vous faire votre demande d'admission ? **Cochez une case** :
 - En ligne sur  MySchools.nyc
 - Par téléphone au **718-935-2009**
 - Après d'un Centre d'accueil pour les familles — apprenez comment sur schools.nyc.gov/FWC


4 OBTENIR ET ACCEPTER L'OFFRE DE PLACE FAITE À L'ENFANT

- Recevez l'offre de place au Kindergarten de votre enfant ! Cette lettre d'offre de place contiendra également des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes.
- L'offre de place au Kindergarten pour mon enfant est dans l'école suivante : _____.
- Acceptez votre offre en ligne via MySchools ou en contactant l'école directement. Puis prenez rendez-vous avec la nouvelle école pour enregistrer l'enfant.

5.1

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Toutes les familles de la Ville de New York ayant des enfants nés en 2017 peuvent faire une demande d'admission au Kindergarten cet hiver. Tous les enfants de cet âge auront une place garantie au Kindergarten dans une école publique à l'automne 2022. Cela comprend les élèves fréquentant actuellement le Pré-K dans les Centres éducatifs de la petite enfance de NYC (NYCEEC), les écoles publiques du DOE (écoles de district), les centres Pré-K, les écoles à charte et les écoles privées ou confessionnelles, ainsi que les enfants qui commenceront l'école pour la première fois.

 **CONSEIL** Certaines écoles primaires proposent des programmes Pré-K pour Tous ; si votre enfant suit actuellement un programme Pré-K dans une école où vous souhaitez qu'il ou elle reste pour l'école primaire, vous devez tout de même demander une place au Kindergarten !

5.2


EXPLORER LES ÉCOLES PRIMAIRES

Il existe deux types d'écoles que vous pouvez ajouter sur la demande d'admission de votre enfant au Kindergarten.



Écoles de secteur

La plupart des familles de NYC ont une **école primaire de secteur**. Si vous en avez une, cela signifie que vous vivez dans une zone désignée (secteur) autour d'une école spécifique et que vos enfants sont prioritaires pour la fréquenter. La plupart des enfants fréquentent leur école primaire de secteur et la plupart des écoles de secteur font des offres de place au Kindergarten à tous les élèves du secteur. Certaines écoles ont assez de places pour en proposer à des enfants en dehors de leur secteur.

 **CONSEIL** Si vous souhaitez que votre enfant fréquente son école de secteur, ajoutez-la sur sa demande d'admission. S'il ne s'agit pas de l'école de votre premier choix, vous n'avez pas à la classer au rang numéro 1 : que vous classiez votre école de secteur au premier ou au douzième rang, votre enfant aura la même priorité pour la fréquenter.



Écoles hors secteur


Les écoles hors secteur n'ont pas de secteur. Les familles du district ou du borough sont prioritaires pour les fréquenter. La majorité des écoles hors secteur acceptent en priorité les élèves dont les frères aînés ou sœurs aînées y sont déjà inscrits, qui sont actuellement élèves de Pré-K dans cette école ou qui habitent dans le district.

Trois districts scolaires de NYC — Districts 1, 7 et 23 — n'ont que des écoles hors secteur. Cela signifie que tous les élèves qui habitent dans l'un de ces districts ont la priorité pour fréquenter toutes les écoles de leur district.

PROGRAMMES DOUBLE LANGUE

Certaines écoles primaires proposent également des programmes double langue. Ces programmes dispensent un enseignement aux élèves en anglais et dans une autre langue. L'objectif de ces programmes est de permettre aux élèves de savoir lire, écrire et parler dans les deux langues. Pour demander une place dans un programme double langue, ajoutez-le à la demande d'admission de votre enfant. Veuillez noter que deux programmes coexistant dans une même école comptent comme deux choix distincts sur la demande d'admission de votre enfant.

ÉCOLES MAGNET

Certaines écoles primaires, appelées écoles Magnet, dispensent un programme scolaire conçu autour d'un thème particulier. Ces écoles visent à attirer un groupe diversifié de candidats et ont toujours accueilli des élèves en dehors de leur secteur ou de leur district. Même si le mot « Magnet » figure dans le nom de certaines écoles, seules les écoles recevant des fonds du Programme de subventionnement des écoles Magnet (Magnet Schools Assistance Program - MSAP) auront l'attribut « école Magnet » sur leur page dans l'annuaire  **MySchools.nyc**.

ÉCOLE DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE

Il y a une école primaire qui exige le passage d'une audition dans le cadre de sa procédure d'admission. Si vous ajoutez « Special Music School » (École de musique spécialisée) sur la demande de votre enfant, on vous contactera pour vous fournir des détails sur les auditions. Pour en savoir plus, allez sur kaufmanmusiccenter.org/sms.

ÉCOLES À CHARTE

Les écoles à charte sont des établissements publics gratuits ouverts à tous les élèves de la Ville de New York et qui fonctionnent indépendamment du Département de l'Éducation. Tous les élèves ayant le droit de demander l'admission dans les écoles publiques du DOE peuvent également demander l'admission dans les écoles à charte. Les écoles à charte ont une procédure d'admission distincte. Si vous souhaitez demander l'admission au Kindergarten dans une école primaire à charte, veuillez contacter directement cette école pour savoir comment demander une place. En savoir plus : schools.nyc.gov/Charters.

5.3

APPRENDRE COMMENT LES ENFANTS OBTIENNENT DES OFFRES DE PLACE

Les enfants reçoivent des offres de place au Kindergarten en fonction de quatre facteurs clés :



CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Les programmes de Kindergarten que vous choisissez pour la demande d'admission de votre enfant ET l'ordre dans lequel vous les classez comptent ! Ajoutez jusqu'à 12 choix sur la demande dans l'ordre de vos préférences réelles, en classant le programme qui vous intéresse le plus au rang numéro 1. Votre enfant obtiendra une offre pour le programme le mieux placé possible, en fonction des facteurs listés ci-dessous.



DISPONIBILITÉ DES PLACES POUR CHAQUE PROGRAMME

Les programmes de Kindergarten varient selon la taille et la demande. Chaque programme de Kindergarten a un certain nombre de places disponibles. Si un programme compte plus de candidats que de places disponibles, nous ne pourrions pas faire des offres à tous les candidats. Les offres seront alors faites en fonction des priorités d'admission et des numéros aléatoirement attribués.



PRIORITÉS D'ADMISSION POUR CHAQUE PROGRAMME

Votre enfant a plus de chances d'obtenir une offre de la part de certains programmes de Kindergarten que d'autres. Les programmes de Kindergarten accordent la priorité d'admission à des groupes spécifiques de candidats avant d'autres, comme des candidats qui ont des frères ou sœurs dans l'école. Les priorités d'admission dans un programme donné déterminent l'ordre dans lequel il prend en compte certains groupes de candidats en vue de leur faire des offres de place. Tous les candidats se situant dans le groupe prioritaire 1 d'un programme seront considérés en premier pour des offres. Puis, si des places sont encore disponibles, les élèves du groupe prioritaire 2 de ce programme seront ensuite considérés, et ainsi de suite.



NUMÉROS ALÉATOIREMENT ATTRIBUÉS

On attribue également un numéro aléatoire à chaque candidat ou candidate au Kindergarten. Si un programme a moins de places disponibles que de candidats au sein d'un groupe prioritaire, ces numéros aléatoires déterminent l'ordre dans lequel les élèves obtiennent des offres.



CONSEIL

Consultez la **troisième de couverture** pour voir un exemple !

CONNAÎTRE SES CHANCES

Dans MySchools, vous pouvez connaître les priorités d'admission d'une école donnée et savoir qui a reçu des offres l'année dernière. Les informations peuvent vous aider à évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre dans un programme spécifique.

- Vérifiez le groupe prioritaire d'admission de votre enfant pour chaque programme qui l'intéresse. Votre enfant peut se trouver dans différents groupes prioritaires pour des programmes différents.
- Plus le niveau de priorité de votre enfant pour fréquenter une école est élevé, plus il ou elle a des chances d'obtenir une offre de place dans cette école.
- Si une école a fait des offres de place à un groupe spécifique d'élèves en 2021, elle sera probablement en mesure de faire des offres de place au même groupe encore une fois.

PRIORITÉS D'ADMISSION COMMUNES



Priorité de secteur

Une école de secteur accorde une priorité d'admission aux élèves qui habitent dans le secteur de l'école plutôt qu'aux élèves qui habitent dans d'autres secteurs.



Priorité aux frères et sœurs

Les écoles primaires accordent une priorité d'admission aux candidats dont les frères ou sœurs sont scolarisés dans la même école. Si votre enfant a un frère aîné ou une sœur aînée dans une école que vous avez ajoutée sur sa demande, il ou elle peut avoir plus de chances d'obtenir une offre dans cette école.

- Fournissez les informations sur les frères et sœurs lorsque vous faites votre demande pour garantir à votre enfant la priorité accordée aux frères et sœurs.
- **Qui considère-t-on comme un frère ou une sœur ?** Dans le cadre des priorités d'admission, on entend par frères ou sœurs (fratrie), les enfants de mêmes parents, les enfants des conjoints d'un des parents, les enfants en foyer d'accueil élevés dans la famille vivant sous le même toit et qui sont actuellement enregistrés ou admis à l'école dans une classe comprise entre le Kindergarten et le grade 12 et qui seront inscrits dans cette école dans l'un des niveaux de grades compris entre le Kindergarten et le grade 12 en septembre 2022. Cela inclut les élèves inscrits dans des programmes du District 75 dans le même bâtiment scolaire.



Priorité aux élèves actuels du Pré-K

Si votre enfant est actuellement inscrit ou inscrite au Pré-K dans une école primaire publique du DOE, il ou elle bénéficiera de la priorité d'admission au Kindergarten dans cette école. N'oubliez pas, même si votre enfant poursuit sa scolarité dans cette école, **vous devez tout de même demander une place au Kindergarten**. Veuillez noter que les écoles primaires ne proposent pas toutes le Pré-K.



Priorité de district

La plupart des écoles primaires accordent une priorité d'admission aux élèves qui habitent dans le district de leur école avant les élèves qui habitent dans d'autres districts.

PRIORITÉS D'ADMISSION



Pour les écoles de secteur

Toutes les écoles primaires de secteur font des offres de place aux élèves selon l'ordre suivant :

1. Élèves qui habitent dans le secteur et dont un frère ou une sœur fréquente l'école
2. Autres élèves qui habitent dans le secteur

S'il y a assez de places, les élèves habitant en dehors du secteur peuvent également être admis, dans l'ordre suivant :

3. Élèves ayant un frère ou une sœur à l'école et habitant dans le district
4. Élèves ayant un frère ou une sœur à l'école et habitant en dehors du district
5. Élèves habitant dans le district et actuellement inscrits au Pré-K dans l'école
6. Élèves habitant en dehors du district et actuellement inscrits au Pré-K dans l'école
7. Autres élèves habitant dans le district
8. Autres élèves habitant en dehors du district



Pour les écoles hors secteur

Les différentes écoles hors secteur ont des priorités d'admission distinctes, mais la plupart des écoles hors secteur accordent des priorités d'admission aux élèves qui vivent dans le même district que celui où se trouve l'école.

- Vous pouvez rechercher les priorités d'admission de n'importe quelle école dans MySchools et déterminer dans quel groupe prioritaire se trouve votre enfant pour cette école.
- Certains districts — comme les Districts 1, 7 et 23 — ont des priorités d'admission spécifiques au district. Consultez la page MySchools de chaque école pour en savoir plus.

5.4

DEMANDER UNE PLACE AU KINDERGARTEN

À noter dans votre calendrier ! **La date limite pour faire une demande d'admission au Kindergarten est le ___/___/___ (remplissez les champs vides).**

Lors de l'ouverture de la période des demandes d'admission au Kindergarten, accédez à la demande de votre enfant dans votre compte MySchools. Vous pourrez ajouter jusqu'à 12 choix sur la demande de votre enfant. N'oubliez pas de classer votre premier choix de programme au rang #1 ! Quel que soit le moment où vous faites votre demande, toutes les demandes d'admission au Kindergarten reçues dans les délais requis sont traitées de la même façon. Faire une demande d'admission trop tôt ne comporte aucun avantage.

Si vous avez plus d'un enfant demandant une place au Kindergarten et que vous souhaitez que vos enfants soient scolarisés dans la même école, vous aurez la possibilité de demander l'admission pour plusieurs enfants ou pour tous les enfants en même temps.



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

Faites une demande de l'une des trois façons suivantes avant la date limite :




En ligne avec MySchools. *Nous vous recommandons cette option !* Pendant la période des demandes d'admission, cette option est disponible 24h/24, 7 jours/7. Faites une demande en ligne en anglais, arabe, bengali/bangla, chinois, créole haïtien, français, coréen, russe, espagnol ou ourdou. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Soumettre la demande**. Lorsque vous verrez des **confettis**, vous saurez que nous avons reçu la demande d'admission de votre enfant !

Par téléphone au 718-935-2009. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Auprès d'un Centre d'accueil pour les familles. Découvrez comment et quand nous contacter sur schools.nyc.gov/FWC.

Vous faites une demande par téléphone ou auprès d'un Centre d'accueil pour les familles ? Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 200 langues : vous pouvez poser des questions et demander des informations sur les admissions dans votre langue.

 **CONSEIL** Vous pouvez apporter des modifications à votre demande et la soumettre à nouveau à tout moment avant la date limite.

5.5 OBTENIR UNE OFFRE

Au printemps, vous recevrez la lettre d'offre de place au Kindergarten pour votre enfant. Vous pouvez accéder à cette lettre dans votre compte MySchools ; vous pouvez aussi choisir de recevoir cette lettre par courrier. Elle vous indique où votre enfant ira au Kindergarten, ce qu'il faut faire ensuite et les écoles où votre enfant est sur liste d'attente, le cas échéant.

VOTRE OFFRE

L'offre de mon enfant au Kindergarten est _____ et la date limite pour accepter cette offre est le ___ / ___ / ___ (*remplissez les champs vides*).


ÉTAPES SUIVANTES

- **Acceptez l'offre de votre enfant avant la date limite indiquée dans sa lettre d'offre.** Cela vous permet d'assurer une place au Kindergarten pour votre enfant à l'école. Vous pouvez accepter votre offre en ligne via MySchools ou en contactant l'école directement. Nous vous encourageons à accepter l'offre faite à votre enfant même si vous espérez recevoir une offre de liste d'attente. En acceptant cette offre maintenant, vous n'affecterez pas vos chances de recevoir une offre de liste d'attente plus tard !
- **Enregistrez votre enfant au Kindergarten.** Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant sur les prochaines étapes et prenez rendez-vous pour enregistrer votre enfant. Utilisez la liste des points à vérifier pour enregistrer l'enfant dans la **section 1.5** pour savoir ce qu'il faut fournir pour accepter votre offre, ainsi que les exigences en matière de vaccination.

LISTES D'ATTENTE

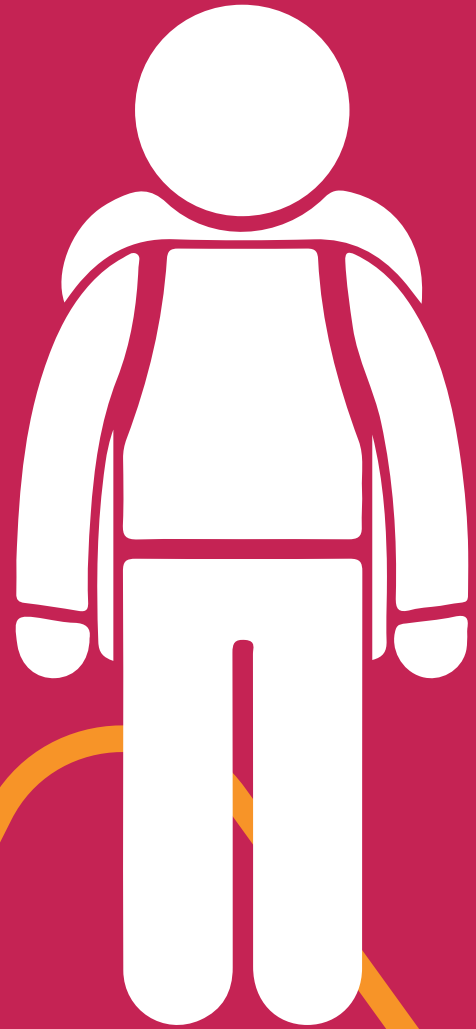
Une liste d'attente d'un programme de Kindergarten est une liste de candidats ayant demandé une place dans ce programme mais qui n'ont pas reçu d'offre. Si une place se libère dans ce programme après la distribution des offres, l'école primaire peut proposer une offre à l'élève en tête de la liste d'attente.

- Votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente d'un programme de Kindergarten que vous avez classé à un rang plus élevé sur sa demande que le rang du programme pour lequel vous avez reçu une offre de place.
- Après la date limite de soumission des demandes (y compris après la réception des résultats de votre enfant), vous pouvez ajouter votre enfant aux listes d'attente d'autres programmes. Ceci est facultatif.
- Une fois que les résultats pour le Kindergarten sont disponibles, vous pouvez utiliser votre compte MySchools pour vérifier la position de votre enfant sur les listes d'attente et accepter ou refuser une offre de liste d'attente.
- Une école vous contactera directement si elle peut proposer à votre enfant une place de sa liste d'attente. En savoir plus : schools.nyc.gov/Waitlists.

 **CONSEIL** Les familles qui ratent la date limite de soumission des demandes d'admission peuvent toujours ajouter leurs enfants sur les listes d'attente. Tous les enfants de cinq ans sont assurés de recevoir une affectation dans une école primaire. Cependant, soumettre une demande de place au Kindergarten avant la date limite est le meilleur moyen pour obtenir une offre dans un établissement de votre choix.



CONSEIL Regardez notre série de vidéos sur les admissions au collège sur schools.nyc.gov/Middle ! Nous vous expliquerons comment explorer les écoles, créer un compte MySchools et faire une demande.



Grades 6-8

Collèges

Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.





Remplissez les champs vides à l'aide de la liste des mesures à suivre.

1

EN SAVOIR PLUS SUR LES ADMISSIONS AU COLLÈGE

- Lisez ce guide ! Allez sur schools.nyc.gov/Middle pour obtenir les dernières informations.
- Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur les admissions au collège sur schools.nyc.gov/SignUp. Nous vous enverrons des mises à jour sur le calendrier des admissions et des événements de cette année.
- Renseignez-vous sur nos événements sur notre site Internet. J'assisterai à un événement le ___/___/___.

2

EXPLORER LES ÉCOLES

- Utilisez [MySchools.nyc](https://myschools.nyc.gov) pour identifier les programmes que votre enfant peut fréquenter.
 - Découvrez le(s) district(s) scolaire(s) et le(s) collège(s) de secteur de votre enfant : entrez votre adresse sur schoolsearch.schools.nyc ou composez le **311** : L'école primaire de mon enfant est dans le District _____. Le district scolaire du collège de mon enfant est _____.
- Le(s) collège(s) de secteur de mon enfant est/sont _____.
- OU**
- Mon enfant n'a pas d'école de secteur.
- Discutez des options de collège avec votre enfant. Participez à des opérations portes ouvertes !

3

CRÉER UN COMPTE MYSCHOOLS ET DEMANDER UNE PLACE

- Découvrez quand il faut faire une demande d'admission au collège. La date limite pour faire une demande d'admission est le ___/___/___.
 - Obtenez la lettre de bienvenue de votre enfant, qui contient un code unique de création de compte MySchools et des consignes pour savoir comment accéder à la demande de votre enfant. Pour savoir comment utiliser MySchools, consultez la **section 2.0**.
 - Ajoutez jusqu'à 12 choix de programmes sur la demande d'admission de votre enfant dans l'ordre de vos préférences réelles.
 - Prenez rendez-vous avec le conseiller ou la conseillère d'orientation de votre enfant ou un Centre d'accueil pour les familles pour discuter des choix de votre demande.
 - Faites une demande d'admission au collège avant la date limite. Comment comptez-vous faire votre demande d'admission ? **Cochez une case :**
- En ligne sur [MySchools.nyc](https://myschools.nyc.gov)
- Auprès de votre conseiller ou conseillère d'orientation ou d'un Centre d'accueil pour les familles (schools.nyc.gov/FWC)

4

OBTENIR ET ACCEPTER L'OFFRE DE PLACE FAITE À L'ENFANT

- Votre lettre d'offre comprendra l'offre de place au collège faite à votre enfant, des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes. L'offre de place au collège faite à votre enfant : _____.

6.1

QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Les élèves de NYC demandent une place dans les collèges publics du DOE en soumettant une demande d'admission au collège au cours du 5^e grade ou de leur dernière année d'école primaire, selon le cas*.

Pour faire une demande, votre enfant doit à la fois

1. Vivre dans la Ville de New York
2. Être actuellement élève de 5^e grade ou, si leur école primaire s'arrête au 6^e grade, être actuellement élève de 6^e grade.

*Les élèves actuellement au 4^e grade qui vivent ou sont scolarisés dans une école du District 3 peuvent faire une demande d'admission pour Center School (03M243). Les élèves actuellement au 4^e grade qui vivent ou sont scolarisés dans une école dans Queens peuvent faire une demande d'admission pour Louis Armstrong Middle School (30Q227). Tous les élèves actuellement au 6^e grade peuvent faire une demande d'admission pour Baccalaureate School for Global Education (30Q580).

6.2

EXPLORER LES COLLÈGES

Certains collèges peuvent avoir plusieurs programmes, comme un programme d'enseignement général et un programme espagnol double langue. Si plusieurs programmes de la même école vous intéressent, chaque programme compte comme un choix distinct dans la demande de votre enfant. Vous pouvez faire une demande d'admission pour un maximum de 12 programmes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Alors que vous explorez les options de collège de votre enfant, il est important de pouvoir identifier les programmes où votre enfant peut demander une place et, si une offre de place est proposée, qu'il ou elle peut alors suivre. Dès que vous vous connectez à MySchools, vous verrez dans les options tous les programmes où votre enfant est admissible et qui peuvent être ajoutés sur la demande. Les conditions d'admissibilité d'un programme, qui figurent sur sa page MySchools, vous indiquent qui peut demander une place. Par exemple, si l'admissibilité dans un programme indique « Ouvert aux élèves scolarisés et/ou habitant dans le District 27 », cela signifie que seuls les élèves qui habitent et/ou sont scolarisés dans une école primaire publique du District 27 peuvent faire une demande d'admission. Les élèves qui habitent et qui sont scolarisés dans des écoles d'autres districts ne remplissent pas les conditions pour demander une place dans ce programme et ne pourront pas l'ajouter sur leur demande.

La plupart des programmes proposent l'un des trois types d'admissibilité suivants : district, borough, dans toute la ville.

PROGRAMMES DE DISTRICT Ouverts aux élèves scolarisés et/ou habitant dans le district

Votre enfant peut demander l'admission dans des programmes qui se trouvent dans le district du collège de secteur dont dépend votre famille, et s'ils sont différents, dans le district de l'école primaire publique que votre enfant fréquente. Parfois, les familles ont un collège de secteur dans un district différent de celui de leur école primaire de secteur. Dans ce cas, le secteur du collège détermine l'admissibilité de votre enfant.

Certains programmes de district sont ouverts à tous les élèves qui habitent ou sont scolarisés dans ce district ; d'autres programmes ont des critères d'admissibilité plus spécifiques. Si l'admissibilité dans un programme indique « Ouvert aux élèves qui habitent dans le secteur », cela signifie que ce programme n'est ouvert qu'aux candidats qui habitent dans le secteur géographique le plus restreint autour de cette école (plutôt que dans le district le plus large).

PROGRAMMES DE BOROUGH Ouverts aux élèves scolarisés et/ou habitant dans le borough

Ces programmes sont ouverts à tous les élèves qui habitent ou qui fréquentent actuellement une école primaire dans un borough particulier. Tous les élèves du Bronx bénéficient d'une admissibilité de borough dans tous les collèges du Bronx.

PROGRAMME DESSERVANT TOUTE LA VILLE Ouverts à tous les habitants de NYC

Ces programmes sont ouverts à tous les candidats au collège dans toute la ville. Certains collèges desservant toute la ville peuvent exiger que les élèves passent une audition dans le cadre de la procédure d'admission — en savoir plus : schools.nyc.gov/Middle.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Une fois que vous connaissez les programmes où votre enfant peut demander une place, c'est le moment d'en apprendre plus sur ces programmes ! Pensez à ce qui compte le plus pour vous — cela peut être l'emplacement, les langues proposées, une équipe de sport ou l'accessibilité. Consultez la **section 2.0** pour savoir comment utiliser MySchools pour chercher et explorer des programmes.

ÉCOLES À CHARTE

Les écoles à charte sont des écoles publiques gratuites qui sont ouvertes à tous les élèves de NYC et qui sont gérées indépendamment du DOE. Tous les élèves ayant le droit de demander l'admission dans les collèges publics du DOE peuvent également demander l'admission dans les collèges à charte. Les écoles à charte ont une procédure d'admission distincte. Si vous souhaitez demander l'admission dans une école à charte, veuillez contacter directement l'école en question pour connaître les modalités. En savoir plus : schools.nyc.gov/Charters.

6.3

APPRENDRE COMMENT LES ÉLÈVES OBTIENNENT DES OFFRES

Comment évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre pour un programme spécifique ? Et comment augmenter vos chances d'obtenir une offre pour un programme figurant sur votre demande ? Il est utile de commencer par apprendre comment les offres sont faites. Les élèves reçoivent des offres dans des programmes en fonction de **quatre facteurs clés**.

En savoir plus dans les pages suivantes. ▶

CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Le facteur le plus important pour déterminer le collège où ira votre enfant repose sur la manière dont la demande d'admission est remplie. C'est votre meilleure opportunité pour que votre enfant obtienne une offre dans l'un des établissements que vous préférez, veillez donc à faire des choix avisés.

- Parmi vos options, choisissez jusqu'à 12 programmes que votre enfant aimerait suivre et ajoutez-les sur la demande de votre enfant. Ajouter plus de choix augmente vos chances d'obtenir une offre pour l'un de ces choix, cela NE DIMINUE PAS vos chances d'obtenir une offre pour l'un de vos programmes préférés. Vous avez les mêmes chances d'obtenir une offre pour votre programme préféré, que vous ayez listé uniquement ce programme ou onze autres choix après celui-ci.
- Veillez à classer les programmes sur la demande selon votre ordre de préférence réelle, en classant le premier choix de votre enfant au rang numéro 1, son deuxième choix de programme au rang numéro 2, et ainsi de suite. Le premier choix de programme de votre enfant sera considéré en premier. Si aucune offre n'est faite pour votre premier choix, votre deuxième choix de programme sera alors pris en compte comme s'il s'agissait de votre premier choix, et ainsi de suite. Votre enfant obtiendra une offre pour le programme le mieux placé dans votre classement, compte tenu des autres facteurs discutés dans cette section. Les collèges ne verront pas l'ordre des choix listés sur votre demande, ils ne sauront donc pas si vous les avez classés au premier ou au douzième rang.



DISPONIBILITÉ DES PLACES POUR CHAQUE PROGRAMME

PLACES ET DEMANDES. Chaque collège a un nombre spécifique de places réservées pour les candidats. Découvrez le nombre de places qui étaient disponibles pour les nouveaux élèves l'année dernière (Places) et le nombre d'élèves ayant fait une demande pour ces places (Candidats) dans la section Admissions de MySchools. Vous pouvez connaître la demande d'un programme en fonction du nombre de personnes ayant fait une demande par place disponible (Candidats par place) — plus le nombre de candidats par place est élevé, plus la demande est forte.

CATÉGORIES DE PLACES. À des fins d'admission uniquement, chaque programme admet des élèves de l'enseignement général et des élèves handicapés dans deux groupes distincts. Votre demande d'admission au collège indiquera la catégorie de votre enfant. Ce n'est pas quelque chose que vous pouvez choisir.

ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (GE)

- Pour les élèves qui n'ont pas de Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP)
- Pour les élèves dont l'IEP recommande uniquement des services associés ou dont l'IEP actuel recommande des programmes scolaires d'éducation spécialisée* couvrant 20 % ou moins de leur instruction.

ÉLÈVES HANDICAPÉS (SWD)

- Pour les élèves pour lesquels des programmes scolaires d'éducation spécialisée* sont recommandés pour plus de 20 % de leur instruction, conformément à leur IEP actuel.

*Pour en savoir plus sur les programmes scolaires d'éducation spécialisée, consultez la page 58 de ce guide.



PRIORITÉS D'ADMISSION POUR CHAQUE PROGRAMME

Les priorités d'admission d'un programme déterminent quels candidats obtiennent des offres avant les autres. Pour un programme ayant plus d'une priorité d'admission, les candidats sont pris en compte pour des offres par groupes, dans l'ordre des groupes prioritaires :

- Tous les élèves du groupe prioritaire 1 seront considérés en premier.
- Si des places sont encore disponibles, les élèves du groupe prioritaire 2 seront pris en compte, et ainsi de suite.

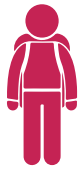
Les priorités d'admission ne sont utilisées que si un programme compte plus de candidats que de places disponibles. Vous pouvez trouver les priorités d'admission de n'importe quel programme sur sa page MySchools. Lorsque vous vous connectez à votre compte, vous pouvez aussi voir le groupe prioritaire de votre enfant pour chaque programme.

En explorant vos options de collège, vérifiez dans quel groupe prioritaire d'admission se trouve votre enfant pour chaque programme qui vous intéresse. Les programmes ont différentes priorités d'admission et votre enfant peut se trouver dans différents groupes prioritaires pour des programmes différents.



CONSEIL Demandez une place dans certains programmes où votre enfant appartient au groupe prioritaire 1.

PRIORITÉS D'ADMISSION COMMUNES



Priorité aux élèves de 5^e grade poursuivant leur scolarité dans l'établissement

Les élèves fréquentant actuellement un établissement où ils ont la possibilité de continuer leur scolarité jusqu'au 8^e ou 12^e grade ont la garantie de recevoir une offre pour un programme dans ce collège s'ils l'ont ajouté à leur demande. Les élèves sont pris en considération pour tous les programmes classés sur leur demande avant l'école où ils peuvent poursuivre leur scolarité. Il N'EST PAS nécessaire de classer au premier rang l'établissement scolaire où votre enfant peut poursuivre sa scolarité pour lui garantir une offre, mais vous devez l'ajouter parmi vos choix.



Priorité aux élèves scolarisés et/ou habitant dans le district (ou borough)

Les élèves peuvent se voir accorder une priorité pour certains programmes en fonction de leur lieu de résidence et/ou de scolarisation. Si l'élève habite dans un borough ou un district autre que celui où se trouve son école publique, la priorité lui est accordée dans les deux endroits.



Priorité aux élèves habitant dans le secteur

Les élèves qui ont un collège de secteur ont la priorité pour suivre le programme de secteur de cette école. Pour bénéficier de cette priorité, vous devez ajouter ce ou ces programmes de secteur sur la demande de votre enfant. Il N'EST PAS nécessaire de classer votre programme de secteur au rang numéro 1 pour obtenir cette priorité.



Priorité aux candidats ayant droit aux déjeuners gratuits ou à tarif réduit (FRL) pour un maximum de 50 % des places

Ceci est un exemple de priorité en matière de Diversité au niveau de l'admission (Diversity in Admissions - DIA). Dans ce cas, les candidats dont les familles remplissent les conditions relatives à des revenus spécifiques bénéficient d'une priorité d'admission pour 50 % des places de ce programme.



NUMÉROS DE CLASSEMENT OU NUMÉROS ALÉATOIRES ATTRIBUÉS AUX ÉLÈVES

En fonction des méthodes d'admission de chaque programme

En savoir plus sur les méthodes d'admission pour les programmes de collège : schools.nyc.gov/Middle. Obtenez les dernières informations sur la méthode d'admission d'un programme dans la section Admissions de sa page MySchools.



CONSEIL Pour voir un exemple de la façon dont les candidats obtiennent des offres pour un programme en fonction de la disponibilité des places, des priorités d'admission et des numéros aléatoires, consultez la **troisième de couverture**.

6.4

DEMANDER UNE PLACE AU COLLÈGE

- **Pour les élèves actuels des écoles publiques :** la lettre de bienvenue de votre enfant vous expliquera comment créer votre compte MySchools et accéder à votre demande. Le conseiller ou la conseillère d'orientation de votre enfant peut vous aider tout au long de la procédure d'admission.
- **Pour les élèves des écoles privées ou confessionnelles :** si vous souhaitez demander l'admission dans un collège du DOE, le personnel de notre Centre d'accueil pour les familles est là pour vous aider à créer un compte MySchools et à commencer — découvrez comment nous contacter ci-dessous.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Notez la date dans votre calendrier ! **La date limite pour faire une demande d'admission au collège est le ___/___/___ (remplissez les champs vides).** Faites une demande de l'une des trois façons suivantes avant la date limite :



En ligne avec MySchools. *Nous vous recommandons cette option !* Pendant la période des demandes d'admission, cette option est disponible 24h/24, 7 jours/7. Faites une demande en ligne en anglais, arabe, bengali/bangla, chinois, créole haïtien, français, coréen, russe, espagnol ou ourdou. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Soumettre la demande**. Lorsque vous verrez des **confettis**, vous saurez que nous avons reçu la demande d'admission de votre enfant !



Grâce au conseiller ou à la conseillère d'orientation de l'école publique de votre enfant. Parlez à un conseiller ou à une conseillère d'orientation — ils peuvent vous aider à soumettre votre demande.

Après d'un Centre d'accueil pour les familles. Découvrez comment et quand nous contacter sur schools.nyc.gov/FWC. Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 200 langues : vous pouvez poser des questions et demander des informations sur les admissions dans votre langue.

OBTENIR UNE OFFRE

OFFRES

La lettre d'offre de place au collège faite à votre enfant contiendra une offre pour un collège public du DOE pour l'automne 2022. Elle contiendra également des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes. Vous pourrez utiliser votre compte MySchools pour :

- Ajouter votre enfant sur d'autres liste d'attente
- Vérifier la position de votre enfant sur la liste d'attente de n'importe quelle école, en temps réel
- Accepter ou refuser les offres de listes d'attente

LISTES D'ATTENTE schools.nyc.gov/Waitlists

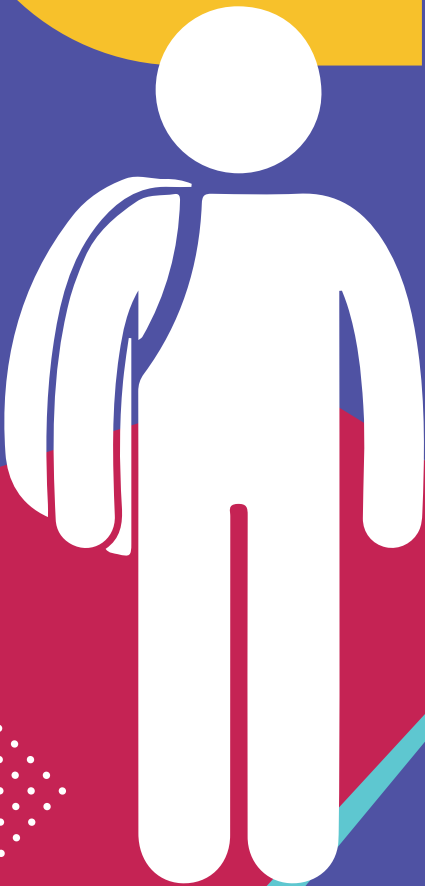
La liste d'attente d'un programme de collège est une liste de candidats qui ont fait une demande pour ce programme mais qui n'ont pas reçu d'offre. Si une place se libère dans un programme après la distribution des offres, l'école peut faire une offre à l'élève qui figure en tête de la liste d'attente de ce programme.

- Votre enfant figurera automatiquement sur la liste d'attente de tout programme que vous avez classé à un rang plus élevé sur sa demande que le rang du programme pour lequel vous avez reçu une offre. Par exemple, si votre enfant reçoit une offre pour le programme que vous avez listé au troisième rang sur votre demande, son nom sera automatiquement ajouté sur la liste d'attente des programmes que vous avez classés au premier et deuxième rangs.
- Lors de l'ouverture des listes d'attente (après la distribution des offres), vous avez l'option d'ajouter votre enfant sur des listes d'attente d'autres programmes.
- Les offres des listes d'attente sont faites en fonction de la disponibilité des places, des priorités d'admission et des méthodes d'admission selon la catégorie de places.
- Si une école est en mesure de vous faire une offre de place sur liste d'attente, elle vous contactera directement, et vous aurez environ une semaine pour accepter ou refuser cette offre.

Grades 9-12

Lycées

Deux voies peuvent vous permettre d'accéder aux lycées publics du DOE dans la Ville de New York, et vous pouvez emprunter ces deux voies !



□ Soumettre une demande d'admission au lycée

Choisissez parmi plus de 700 programmes dans plus de 400 lycées. Vous pouvez demander une place dans 12 programmes grâce à votre demande personnalisée.

□ Participer à la procédure d'admission dans les lycées spécialisés

- **8 lycées spécialisés avec test d'entrée :** inscrivez votre enfant pour qu'il ou elle puisse passer le Test d'entrée en lycée spécialisé (Specialized High Schools Admissions Test - SHSAT) pour demander l'admission dans l'un de ces lycées ou tous ces lycées.
- **1 lycée spécialisé avec audition :** inscrivez votre enfant pour qu'il ou elle puisse auditionner afin de demander une place pour l'un des programmes ou les 6 programmes de Fiorello H. LaGuardia High School of Music & Art and Performing Arts.

Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.





Remplissez les champs vides à l'aide de la liste des mesures à suivre.

1 EN SAVOIR PLUS SUR LES ADMISSIONS

- Lisez ce guide ! Allez sur schools.nyc.gov/High et schools.nyc.gov/SHS pour obtenir les dernières informations.
- Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur les admissions au lycée sur schools.nyc.gov/SignUp. Nous vous enverrons des mises à jour et des rappels sur le calendrier des admissions et des événements de cette année.
- En savoir plus sur les événements liés aux admissions sur notre site Internet. J'assisterai à un événement le ___/___/___.

2 EXPLORER LES ÉCOLES ET LES PROGRAMMES

- Utilisez MySchools.nyc pour commencer à explorer les options des programmes. Pour savoir comment utiliser MySchools, consultez la **section 2.0**.
- Discutez des options de lycée avec votre famille ! Commencez à créer une liste de vos programmes favoris.
- Prenez rendez-vous avec le conseiller ou la conseillère d'orientation de l'école de votre enfant pour discuter des options de lycée.
- Consultez les sites Internet des écoles et assistez aux opérations portes ouvertes.

3 CRÉER UN COMPTE MYSCHOOLS ET AJOUTER SON ENFANT

4 DEMANDER UNE PLACE DANS LES LYCÉES

- Découvrez quand il faut faire une demande d'admission au lycée : la date limite de soumission des demandes d'admission est le ___/___/___.
- Ajoutez 12 programmes sur votre demande dans l'ordre de vos préférences réelles. Découvrez comment soumettre une demande d'admission équilibrée dans la **section 7.3** !
- Faites une demande d'admission au lycée avant la date limite. Comment comptez-vous faire votre demande d'admission ? **Cochez une case :**
 - En ligne sur MySchools.nyc
 - Après de votre conseiller ou conseillère d'orientation ou d'un Centre d'accueil pour les familles (schools.nyc.gov/FWC)

ET/OU DANS LES LYCÉES SPÉCIALISÉS

- Inscrivez votre enfant au Test d'entrée dans les lycées spécialisés (SHSAT) et/ou aux auditions pour LaGuardia High School avant la date limite. Inscrivez votre enfant aux auditions pour LaGuardia avant le ___/___/___, et/ou inscrivez votre enfant pour le SHSAT avant le ___/___/___.
- Comment comptez-vous inscrire votre enfant ?
Cochez une case :
 - En ligne sur MySchools.nyc
 - Après de votre conseiller ou conseillère d'orientation ou d'un Centre d'accueil pour les familles (schools.nyc.gov/FWC)
- Préparez votre enfant au SHSAT et/ou aux auditions — découvrez comment sur schools.nyc.gov/SHS.
- Votre enfant passe le SHSAT et/ou une audition. Après l'inscription, nous confirmerons les détails concernant les modalités et le lieu du test et/ou de l'audition.

5 OBTENIR VOTRE LETTRE D'OFFRE DE PLACE

- Cette lettre contiendra toutes les offres de place au lycée et tous les résultats pour les lycées spécialisés, le cas échéant, ainsi que les informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes.

CONSEIL Regardez notre série de vidéos sur les admissions au lycée sur schools.nyc.gov/High et nos vidéos sur les lycées spécialisés sur schools.nyc.gov/SHS. Nous vous expliquerons comment explorer les écoles et les programmes, créer un compte MySchools et faire une demande.



Vidéos sur les lycées



Vidéos sur les lycées spécialisés

7.1 QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour pouvoir demander une place au lycée et/ou participer à la procédure d'admission dans les lycées spécialisés de la Ville de New York, l'enfant doit à la fois :

- Vivre dans la Ville de New York et
- Être élève de 8^e grade ou de 9^e grade qui ne redouble pas le 9^e grade.

7.2 EXPLORER LES LYCÉES ET LES PROGRAMMES

Dans la Ville de New York, des centaines d'options de lycées sont disponibles et vous pouvez demander une place dans des programmes dans toute la ville.

Lorsque vous commencez à explorer les options, réfléchissez à ce qui compte le plus pour vous — le lieu, les langues proposées, des cours AP, un champ disciplinaire particulier, une équipe sportive ou l'accessibilité.

- **Toute l'année**, tout le monde peut rechercher des écoles et des programmes dans l'annuaire public MySchools sur MySchools.nyc.gov/schools/high-school.
- **Lors de la période des demandes d'admission**, lorsque vous vous connectez à votre compte MySchools.nyc.gov, vous pouvez accéder à une recherche personnalisée, sauvegarder vos programmes favoris et commencer à ajouter des programmes sur votre demande.
- **Les lycées spécialisés** utilisent une procédure d'admission distincte et ne peuvent pas être ajoutés sur votre demande d'admission au lycée — consultez les **sections 7.0** et **7.5-7.6**.

TYPES DE LYCÉES

Certains lycées réservent des places à des groupes spécifiques d'élèves, accueillent les élèves qui sont nouveaux ou nouvelles dans le pays, proposent des services supplémentaires aux élèves et aux familles, ou offrent aux élèves la possibilité d'obtenir des crédits universitaires et/ou d'acquérir des expériences professionnelles. Vous pouvez en savoir plus sur les options des lycées — y compris sur les programmes Enseignement technique et professionnel, les écoles Early College et les écoles communautaires — sur schools.nyc.gov/HSGuide.

PROGRAMMES DE LYCÉE

Quand vous demandez une place au lycée, vous demandez en réalité une place dans des programmes. Considérez un programme comme une porte d'entrée dans une école. Si une école propose plusieurs programmes, vous pouvez demander une place dans plusieurs programmes de cette école. Par exemple, une école peut proposer un programme sur les films/vidéos et un programme de technologie ; si votre enfant souhaite suivre à la fois des cours sur le cinéma et des cours d'informatique, vous pouvez faire une demande pour ces deux programmes dans la même école. Ils compteront comme deux choix de programmes différents sur votre demande.

Certains programmes ont des places réservées pour des élèves qui commencent le 10^e grade l'année prochaine ; si votre enfant est élève de 9^e grade et n'a pas redoublé ce grade, vous pouvez demander une place dans ces programmes.

La page de présentation de chaque école dans l'annuaire MySchools comprend des informations sur les programmes. Explorez ces sections pour trouver les programmes qui vous intéressent. Les informations sur les programmes peuvent également vous aider à déterminer les chances de votre enfant d'obtenir une offre de place dans un programme spécifique. Consultez la **section 2.0** pour savoir comment utiliser MySchools.

Tous les programmes proposent un vaste enseignement en lettres, sciences humaines et sociales et comprennent des cours dans un large éventail de matières. En outre, la plupart des programmes se concentrent sur deux champs disciplinaires maximum, comme l'architecture ou les sciences et les mathématiques, et peuvent proposer des cours supplémentaires dans cette matière ou ce domaine. Beaucoup de champs disciplinaires des programmes, mais pas tous, en font également partie.

Les écoles proposent des programmes dans les 21 champs disciplinaires suivants :

Zoologie	•	Sciences de l'environnement	•	Arts du spectacle
Architecture	•	Films/vidéos	•	Arts du spectacle/arts visuels et design
Commerce	•	Métiers de la santé	•	Pédagogie de projet
Communication	•	Hôtellerie, voyage et tourisme	•	Sciences et mathématiques
Informatique et technologie	•	Lettres et matières interdisciplinaires	•	Enseignement
Cosmétologie	•	JROTC	•	Arts visuels et design
Arts culinaires	•	Droit et institutions	•	
Ingénierie	•		•	

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES ÉCOLES ET DES PROGRAMMES

Certaines écoles et certains programmes sont uniquement ouverts aux élèves qui parlent à la maison une langue autre que l'anglais ou qui remplissent d'autres critères d'admissibilité. Par exemple, le critère d'un programme peut être « Ouvert uniquement aux habitants de la Ville de New York dont la langue du foyer est l'espagnol ». Cela signifie que seuls les élèves dont la langue du foyer est l'espagnol peuvent lister ce programme sur leur demande.

Veuillez noter qu'un programme peut avoir d'autres critères d'admissibilité plus spécifiques que l'école principale. Si aucune admissibilité n'est répertoriée, tous les élèves peuvent faire une demande.

ÉCOLES À CHARTE

Les écoles à charte sont des lycées publics gratuits qui sont ouverts à tous les élèves de NYC et elles sont gérées indépendamment du DOE. Tous les élèves ayant le droit de demander l'admission dans les lycées publics du DOE peuvent également demander l'admission dans les lycées à charte. Les écoles à charte ont une procédure d'admission distincte — vous ne pouvez pas les ajouter sur votre demande d'admission au lycée. Si vous souhaitez demander l'admission dans un lycée à charte, veuillez contacter directement l'école en question pour connaître les modalités. En savoir plus : schools.nyc.gov/Charters.

7.3

APPRENDRE COMMENT LES ÉLÈVES OBTIENNENT DES OFFRES

Comment évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre pour un programme de lycée spécifique ? Il est utile de commencer par apprendre comment les offres sont faites. Les élèves reçoivent des offres dans des programmes en fonction de quatre facteurs clés — en savoir plus sur ces facteurs peut vous aider à connaître les chances de votre enfant d'obtenir une offre dans un programme qui l'intéresse. Pour voir un exemple, consultez la **troisième de couverture**.



CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Le nombre de choix de programmes que vous ajoutez sur la demande ET l'ordre dans lequel vous les classez comptent. Ajouter davantage de choix significatifs augmente vos chances d'obtenir une offre pour le programme souhaité. Pour comprendre ce qui caractérise une demande d'admission équilibrée, lisez d'abord les informations sur ces quatre facteurs clés, puis utilisez la **liste des points à vérifier pour une demande d'admission équilibrée** [voir la fin de cette section] pour vous guider.

Il n'est pas possible de garantir une offre de place pour le programme de votre premier choix ou pour n'importe quel programme sur votre demande. Le meilleur moyen d'obtenir une offre d'un programme sur votre demande et d'en être satisfait ou satisfaite est de demander une place dans 12 programmes (pas moins) qui intéressent votre enfant. Avec plus de 700 options de programmes parmi lesquelles vous pouvez choisir, nous vous invitons à explorer une variété de programmes.

- Ajouter davantage de choix significatifs sur votre demande augmente vos chances d'obtenir une offre pour le programme souhaité. L'année dernière, 97 % des candidats qui ont indiqué 12 choix sur leur demande ont obtenu une offre pour l'un de leurs choix !
- Ajouter plus de choix NE NUIT PAS vos chances d'obtenir une offre pour votre choix favori ; cependant, lister moins de 12 choix diminue vos chances d'obtenir une offre pour un programme de votre choix.

- Listez les programmes sur votre demande dans l'ordre de vos préférences réelles, en classant le programme qui vous intéresse le plus au rang numéro 1. Il n'y a pas de meilleure stratégie. Le programme que vous avez placé en premier choix sera pris en compte en premier. Si vous ne recevez pas d'offre pour votre premier choix, le programme de votre deuxième choix sera alors pris en compte comme s'il s'agissait de votre premier choix, et ainsi de suite. Les lycées ne verront pas l'ordre des choix listés sur votre demande, ils ne sauront donc pas s'ils sont votre premier ou votre douzième choix.



DISPONIBILITÉ DES PLACES POUR CHAQUE PROGRAMME

À des fins d'admission, chaque programme de lycée admet les élèves dans deux catégories de places : les élèves de l'enseignement général et les élèves handicapés. Votre demande indiquera le groupe auquel votre enfant appartient — vous ne pouvez pas choisir.

CATÉGORIES DE PLACES

Élèves de l'enseignement général (GE)

- Pour les élèves qui n'ont pas d'IEP
- Pour les élèves dont l'IEP recommande uniquement des services associés ou dont l'IEP actuel recommande des programmes scolaires d'éducation spécialisée* couvrant 20 % ou moins de leur instruction.

Élèves handicapés (SWD)

- Pour les élèves pour lesquels des programmes d'éducation spécialisée* sont recommandés pour plus de 20 % de leur instruction, conformément à leur IEP actuel.

*Les programmes scolaires d'éducation spécialisée comprennent les classes d'enseignement intégré par collaboration des enseignants (Integrated Co-Teaching - ICT), les classes spécialisées (Special Class - SC) et les services d'assistance d'un enseignant d'éducation spécialisée (Special Education Teacher Support Services - SETSS). L'Éducation physique adaptée (Adapted Physical Education - APE) et les services associés, comme les services d'orthophonie, d'ergothérapie (OT) et de kinésithérapie (PT) ne sont pas considérés comme des programmes scolaires d'éducation spécialisée dans le cadre des admissions au collège. Les élèves titulaires d'un plan 504 n'ont pas droit aux places pour élèves handicapés s'ils ne disposent pas d'un IEP recommandant que l'élève bénéficie également de programmes scolaires d'éducation spécialisée couvrant plus de 20 % de son programme scolaire.

Places et demandes

Chaque programme de lycée dispose d'un nombre spécifique de places pour les candidats. Vous pouvez découvrir le nombre de places qui étaient disponibles dans ce programme l'année dernière (Places) et le nombre total d'élèves qui ont fait une demande pour ces places (Candidats) dans la section Admissions de MySchools. Découvrez la popularité d'un programme en fonction du nombre de candidats ayant fait une demande pour chaque place disponible (candidats par place). Veuillez noter que tous les chiffres se rapportent à l'année dernière.

Le nombre de candidats par place d'un programme indique le niveau de demande ou de popularité du programme l'année précédente. Les informations peuvent vous aider à évaluer les chances de votre enfant d'obtenir une offre pour ce programme.

- Si un programme compte au moins 10 candidats par place, cela veut dire que la demande est forte. Les candidats ont des chances réduites de recevoir une offre pour un programme qui compte au moins 10 candidats par place.
- Si un programme compte entre quatre et neuf candidats par place, cela veut dire que la demande est moyenne. Envisagez plus de facteurs pour déterminer vos chances d'obtenir une offre.

- Si un programme compte trois candidats ou moins par place, cela veut dire que la demande est faible. Dans la plupart des situations, vous avez plus de chance d'obtenir une offre pour ce programme, mais envisagez plus de facteurs pour déterminer vos chances. Veillez bien à vérifier la description des critères d'admissibilité du programme et le groupe prioritaire de votre enfant pour le programme.



PRIORITÉS D'ADMISSION POUR CHAQUE PROGRAMME

Certains programmes accordent une priorité à des groupes spécifiques de candidats avant d'autres. Si un programme propose plusieurs priorités d'admission, les candidats sont considérés par groupes. Les priorités d'admission d'un programme déterminent l'ordre dans lequel ces groupes sont considérés au moment de l'attribution des places pour chaque programme.

- Tous les candidats du groupe prioritaire 1 seront considérés en premier.
- Si des places sont encore disponibles, les candidats du groupe prioritaire 2 seront pris en compte, et ainsi de suite.

Programmes en continu

Les élèves fréquentant actuellement une école où ils ont la possibilité de continuer leur scolarité jusqu'au 12^e grade ont la garantie de recevoir une offre pour un programme dans ce lycée s'ils l'ont ajouté à leur demande. Les élèves sont pris en considération pour tous les programmes classés sur leur demande avant l'école où ils peuvent poursuivre leur scolarité. Il N'EST PAS nécessaire de classer au premier rang l'établissement scolaire où votre enfant peut poursuivre sa scolarité pour lui garantir une offre, mais vous devez l'ajouter sur votre demande.

Diversité au niveau de l'admission (DIA)

Certains programmes accordent une priorité pour un certain pourcentage de places aux élèves qui sont Apprenants de la langue anglaise (English Language Learners - ELL), ont de faibles revenus, ou qui remplissent d'autres conditions. Les écoles participant actuellement à l'initiative DIA sont indiquées sur schools.nyc.gov/DiversityAdmissions. Vous pouvez en savoir plus sur les priorités spécifiques des programmes sur leur page MySchools.



MÉTHODES D'ADMISSION

Les méthodes d'admission permettent aux programmes de faire des offres aux élèves ; ils décrivent aussi ce qu'il faut faire pour être pris en compte pour un programme. Dans la plupart des cas, vous n'avez qu'à lister le programme sur votre demande. Il y a deux types de méthodes d'admission plus larges — celles qui utilisent les numéros attribués aléatoirement (les élèves ne sont pas classés) et celles qui utilisent les numéros de classement (les élèves sont classés).

Programmes qui utilisent des numéros attribués aléatoirement

Dans le cadre de la procédure d'admission, chaque candidat ou candidate se voit attribuer un numéro aléatoire, comme dans une loterie. Quand il y a plus de candidats pour un programme que de places disponibles, les programmes avec des méthodes d'admission ouvertes et à option éducative utilisent les numéros aléatoirement attribués aux élèves pour faire des offres.

- Les élèves sont admis dans l'ordre de leur numéro attribué aléatoirement.
- Si le programme utilise également des priorités d'admission, tous les candidats du groupe prioritaire 1 sont admis avant tous les candidats du groupe prioritaire 2, quel que soit le numéro qui leur a été attribué de façon aléatoire.

Programmes qui utilisent des numéros de classement

Pour des programmes qui utilisent des méthodes d'admission reposant les auditions ou la sélection, les candidats sont évalués en fonction des critères de sélection d'un programme spécifique ; puis les candidats sont classés en fonction de cette évaluation et se voient attribuer des numéros de classement, à commencer par le candidat ou la candidate en tête, au rang #1.

- Lorsqu'il y a plus de candidats pour un programme que de places disponibles, les candidats reçoivent des offres selon l'ordre des numéros de classement.
- Si le programme utilise aussi des priorités d'admission, tous les candidats du groupe prioritaire 1 d'un programme sont admis avant les élèves du groupe prioritaire 2, peu importe les numéros de classement.

Les critères de sélection d'un programme peuvent comprendre des dossiers scolaires, des entretiens, des auditions et/ou d'autres facteurs pour évaluer et classer les élèves.

Pour en savoir plus, consultez la **troisième de couverture** sur schools.nyc.gov/HowAdmissionsWorks. Obtenez les dernières informations sur la méthode d'admission et les critères de sélection d'un programme spécifique dans la section Admissions de sa page MySchools.

LISTE DES POINTS À VÉRIFIER POUR LA DEMANDE D'ADMISSION ÉQUILIBRÉE

Avant de soumettre votre demande, utilisez la liste des points à vérifier ! Est-ce que votre demande comporte...

- 12 choix de programmes**, votre enfant souhaiterait suivre CHACUN d'entre eux. Trouver d'autres programmes qui vous intéressent et les ajouter sur votre demande augmente vos chances d'obtenir une offre pour un programme de votre choix.
- Vos choix de programmes selon votre ordre de préférence réel**. Listez toujours les programmes sur votre demande dans l'ordre de vos préférences réelles, en classant le programme qui vous intéresse le plus au rang numéro 1. Il n'y a pas de meilleure stratégie.
- Des programmes qui ne se limitent pas aux programmes à forte demande**. Plus le nombre de candidats par place est faible, plus ça augmente vos chances de recevoir une offre.
- Certains programmes où votre enfant appartient au groupe prioritaire 1**. Être dans le groupe prioritaire d'un programme signifie une plus grande chance d'obtenir une place dans ce programme.
- Un mélange de méthodes d'admission**. Si vous demandez une place dans un programme sur sélection ou audition, veillez à inclure également des programmes qui utilisent d'autres méthodes d'admission.

DEMANDER UNE PLACE AU LYCÉE

- **Pour les élèves actuels des écoles publiques :** la lettre de bienvenue de votre enfant vous expliquera comment créer votre compte MySchools et accéder à votre demande. Le conseiller ou la conseillère d'orientation de votre enfant peut vous aider tout au long de la procédure d'admission.
- **Pour les élèves des écoles privées ou confessionnelles :** si vous souhaitez demander l'admission dans un lycée du DOE, le personnel de notre Centre d'accueil pour les familles est là pour vous aider à créer un compte MySchools et à commencer — découvrez comment nous contacter ci-dessous.

Veillez à demander une place dans 12 programmes et à les classer dans l'ordre de vos préférences réelles, en mettant votre programme préféré au rang n° 1.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Notez la date dans votre calendrier ! **La date limite pour faire une demande d'admission au lycée est le** ___/___/___ (*remplissez les champs vides*). Faites une demande de l'une des trois façons suivantes avant la date limite :



En ligne avec MySchools. *Nous vous recommandons cette option !* Pendant la période des demandes d'admission, cette option est disponible 24h/24, 7 jours/7. Faites une demande en ligne en anglais, arabe, bengali/bangla, chinois, créole haïtien, français, coréen, russe, espagnol ou ourdou. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Soumettre la demande**. Lorsque vous verrez des **confettis**, vous saurez que nous avons reçu la demande d'admission de votre enfant !



Auprès de votre conseiller d'orientation actuel. Votre conseiller ou votre conseillère d'orientation peut vous aider à soumettre votre demande.

Auprès d'un Centre d'accueil pour les familles. En savoir plus : **section 1.3** et sur **schools.nyc.gov/FWC**. Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 200 langues : vous pouvez poser des questions et demander des informations sur les admissions dans votre langue.

Rappel : les lycées spécialisés et les écoles à charte ont une procédure d'admission distincte — vous ne pouvez pas les ajouter sur votre demande d'admission au lycée.

7.5

PARTICIPER AUX ADMISSIONS DANS LES LYCÉES SPÉCIALISÉS

La Ville de New York compte neuf lycées spécialisés. Ces écoles ont une procédure d'admission distincte de la demande d'admission au lycée. Vous pouvez demander une place dans un lycée spécialisé en passant une audition et dans huit de ces lycées en passant le Test d'entrée dans les lycées spécialisés (Specialized High Schools Admissions Test - SHSAT).

Un lycée spécialisé avec audition — Passer une audition pour demander l'admission

Lors de la période d'enregistrement et d'audition, votre enfant peut demander l'admission pour Fiorello H. LaGuardia High School of Music & Art and Performing Arts (LaGuardia) en s'inscrivant à une audition puis en soumettant un portfolio et/ou en passant une audition dans un domaine de compétence pour un maximum de six différents programmes artistiques :

Beaux-arts & arts visuels	•	Musique instrumentale	•	Arts dramatiques
Musique vocale	•	Danse	•	Techniques théâtrales

LaGuardia High School prend également en compte les dossiers scolaires des élèves. Les candidats aux programmes de LaGuardia n'ont pas besoin de passer le SHSAT ; ce test n'est pas utilisé pour faire des offres pour des programmes de LaGuardia.

Allez sur schools.nyc.gov/SHS pour :

- Découvrez quand et comment votre enfant peut s'enregistrer et passer une audition.
- Découvrez comment préparer votre enfant aux auditions pour chaque discipline.

Huit lycées spécialisés avec test d'entrée — Passer le SHSAT pour demander l'admission

Lors de la période d'enregistrement et de test, vous pouvez demander une place dans l'un ou les huit autres lycées spécialisés en enregistrant votre enfant et en lui faisant passer le Test d'entrée dans les lycées spécialisés (SHSAT). Dans le cadre de cette procédure, vous devez également indiquer les écoles que votre enfant souhaite fréquenter, dans l'ordre de vos préférences réelles :

The Bronx High School of Science	•	High School of American Studies at Lehman College
The Brooklyn Latin School	•	Queens High School for the Sciences at York College
Brooklyn Technical High School	•	Staten Island Technical High School
High School for Mathematics, Science and Engineering at City College of New York	•	Stuyvesant High School

Allez sur schools.nyc.gov/SHS pour :

- Apprenez comment, quand et où vous pouvez enregistrer votre enfant et lui faire passer le SHSAT.
- Trouvez des examens blancs et des informations sur l'examen. En savoir plus sur l'aménagement des conditions d'examen pour le SHSAT : schools.nyc.gov/HSGuide.
- Découvrez ce qui est attendu et ce qu'il faut apporter le jour de l'examen de votre enfant.



OBTENIR UNE OFFRE

OFFRES

La lettre contenant votre offre de place au lycée contiendra toutes les offres de place au lycée y compris, le cas échéant, les résultats des lycées spécialisés. Elle contiendra également des informations sur les listes d'attente et les étapes suivantes. Si vous obtenez plus d'une offre (par exemple dans un lycée spécialisé et dans un programme indiqué sur votre demande), vous aurez une date limite pour faire votre choix.

Après la distribution des offres, vous pouvez utiliser votre compte MySchools pour :

- Accéder aux informations de votre offre
- Choisir entre plusieurs offres, le cas échéant.

Lors de la période des offres, de nombreuses écoles proposeront des opérations portes ouvertes, des événements sur l'orientation et/ou des ressources pour des élèves potentiels et/ou admis. Consultez les sites Internet des écoles pour obtenir les dernières informations sur ces opportunités.

LISTES D'ATTENTE schools.nyc.gov/Waitlists

La liste d'attente d'un programme est une liste de candidats ayant demandé une place dans ce programme mais qui n'ont pas reçu d'offre. Les listes d'attente sont ouvertes après l'envoi des lettres d'offres de place. Puis, pendant l'ouverture des listes d'attente, les lycées utilisent les listes d'attente pour pourvoir toutes les places de 9^e ou 10^e grade qui se libèrent. Si une place se libère dans un programme lors de l'ouverture des listes d'attente, l'école peut faire des offres aux élèves figurant sur la liste d'attente de ce programme. Les écoles ne peuvent proposer des offres de leur liste d'attente que dans l'ordre où les élèves sont positionnés dans leur liste d'attente. En avoir plus sur la façon dont les élèves sont positionnés sur les listes d'attente :

schools.nyc.gov/Waitlists.

- Votre enfant figure automatiquement sur la liste d'attente de tout programme que vous avez classé à un rang plus élevé sur votre demande que le rang du programme où une offre de place vous a été faite. Par exemple, si votre enfant reçoit une offre pour le programme que vous avez listé au troisième rang sur votre demande, son nom sera automatiquement ajouté sur la liste d'attente des programmes que vous avez classés au premier et deuxième rangs.
- Lors de l'ouverture des listes d'attente, vous pouvez utiliser votre compte MySchools pour :
 - Ajouter votre enfant sur les listes d'attentes d'autres programmes — ceci est facultatif.
 - Voir la position de votre enfant sur la liste d'attente de chaque programme.
 - Accepter ou refuser les offres de listes d'attente, le cas échéant. Les programmes n'auront pas tous des places disponibles, donc les programmes ne proposeront pas tous des offres de listes d'attente. Si votre enfant figure sur une liste d'attente, ce n'est pas une garantie que vous recevrez une offre de liste d'attente.
- Si une école peut vous proposer une offre de sa liste d'attente, elle vous contactera directement, et vous aurez environ une semaine pour accepter ou refuser cette offre. Si vous acceptez une offre de liste d'attente, elle remplacera votre offre actuelle.

NOTES



COMMENT LES ÉLÈVES OBTIENNENT DES OFFRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU DOE : un exemple



Nouveau ou nouvelle dans les écoles publiques de NYC ?

Besoin d'une école dès maintenant ? Allez sur schools.nyc.gov/NewStudents ou composez le **718-935-2009** pour savoir ce qu'il faut faire.



COMMENT LES ÉLÈVES OBTIENNENT DES OFFRES

Quatre facteurs déterminent quels élèves sont assignés à quels programmes.



CHOIX DE VOTRE DEMANDE

Les choix que vous ajoutez sur votre demande et l'ordre dans lequel vous les classez comptent ! La meilleure stratégie est de placer les programmes dans l'ordre de vos préférences réelles, en classant votre premier choix au rang numéro 1. Votre premier choix de programme sera considéré en premier et une place sera offerte pour le programme le mieux placé possible en fonction des facteurs suivants. Aucune école et aucun programme ne saura si vous les avez classés au premier rang ou au dernier rang sur votre demande.



PLACES DISPONIBLES DANS CHAQUE PROGRAMME

Chaque programme a un certain nombre de places disponibles. Si un programme compte plus de candidats que de places disponibles, les facteurs listés ci-dessous sont utilisés pour faire des offres.



PRIORITÉS D'ADMISSION DE CHAQUE PROGRAMME

Certains programmes accordent la priorité d'admission à des groupes spécifiques de candidats avant d'autres, par exemple à des élèves vivant dans un district spécifique, qui ont des frères et sœurs dans l'école ou qui parlent des langues spécifiques. Tous les élèves se situant dans le groupe prioritaire 1 d'un programme sont considérés en premier pour des offres. Puis, si des places sont encore disponibles, les élèves du groupe prioritaire 2 de ce programme seront ensuite considérés, et ainsi de suite. Votre enfant peut se trouver dans différents groupes prioritaires pour des programmes différents.



NUMÉROS DE CLASSEMENT OU NUMÉROS ALÉATOIRES ATTRIBUÉS AUX ÉLÈVES

En fonction de la méthode d'admission de chaque programme

- Dans la plupart des procédures et des programmes, chaque candidat ou candidate se voit attribuer un numéro aléatoire dans le cadre de la procédure d'admission. S'il y a moins de places disponibles que de candidats au sein d'un groupe prioritaire, ces **numéros aléatoirement attribués** déterminent l'ordre dans lequel les élèves reçoivent des offres — **veuillez noter l'exemple dans la page ci-contre pour voir comment cela fonctionne !**
- Certaines procédures et certains programmes utilisent des méthodes d'admission qui évaluent les candidats (comme des auditions). Pour ces programmes, les élèves sont notés puis classés en fonction de critères de sélection spécifiques. Ensuite, tous les candidats à ce programme se voient attribuer des **numéros de classement** en fonction de ces évaluations. S'il y a moins de places disponibles que de candidats au sein d'un groupe prioritaire, ces numéros de classement déterminent l'ordre dans lequel les élèves reçoivent des offres.

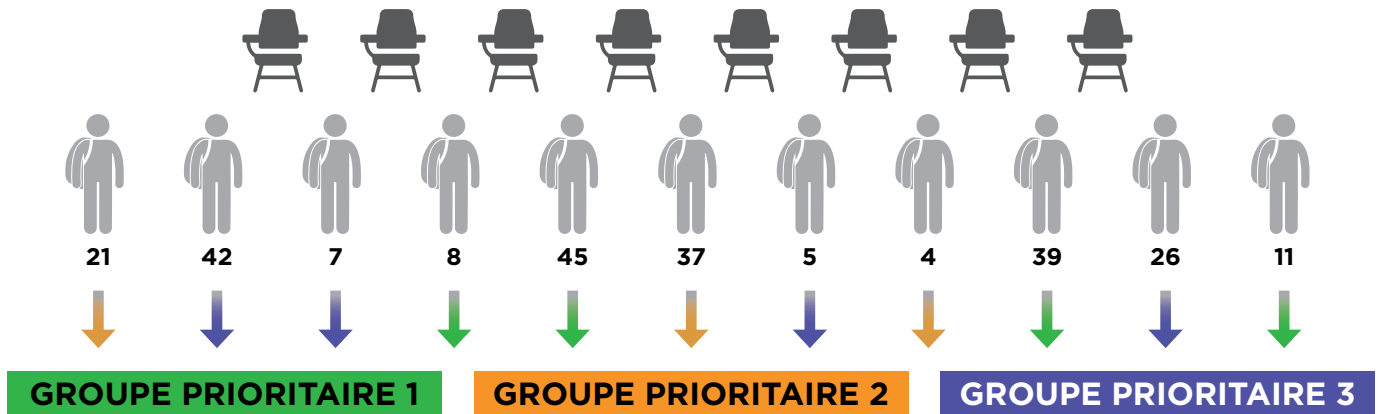
En savoir plus sur la façon dont les offres sont faites selon des procédures spécifiques :

schools.nyc.gov/HowAdmissionsWorks

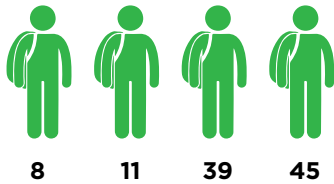
Exemple Comment les élèves obtiennent des offres pour un programme type

Cela varie en fonction de chaque procédure d'admission.

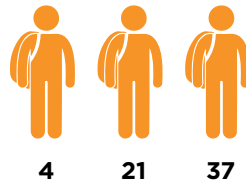
Le programme X compte **huit places disponibles et onze candidats**. Puisqu'il y a plus de candidats que de places disponibles, les candidats ne recevront pas tous une offre pour le programme X. Cela signifie que ces **priorités d'admission** pour le programme X détermineront les groupes de candidats qui recevront une offre en premier.



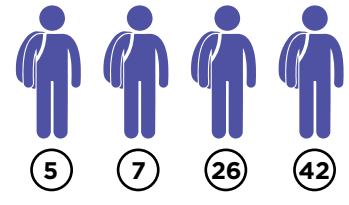
Tout d'abord, les candidats du groupe prioritaire 1 sont pris en compte pour les offres. Comme il y a quatre candidats dans ce groupe et que huit places sont disponibles, tous les candidats du groupe prioritaire 1 reçoivent une offre pour ce programme.



Ensuite, les candidats du groupe prioritaire 2 sont pris en compte pour les offres. Il reste quatre places disponibles, et puisqu'il n'y a que trois candidats dans le groupe prioritaire 2, ils reçoivent tous une offre.



Enfin, les candidats du groupe prioritaire 3 sont pris en compte pour les offres. Il ne reste qu'une seule place. Cela signifie que les **numéros aléatoirement attribués** aux élèves détermineront qui obtiendra cette offre.



Dans le cadre de la procédure d'admission, chaque candidat se voit attribuer un numéro aléatoire. Les candidats sont classés par numéro aléatoire au sein des groupes prioritaires.



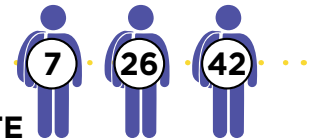
OFFRE POUR LE PROGRAMME X



L'élève qui a reçu le numéro aléatoire le plus fort (le plus proche de 1) dans le groupe prioritaire 3 reçoit une offre pour ce programme. Toutes les places du programme X ont maintenant été attribuées.

LISTES D'ATTENTE

Les trois candidats restants n'obtiennent pas d'offre pour le programme X. Ces élèves seront alors pris en compte pour des offres pour le programme suivant listé dans chaque demande. Ils sont aussi ajoutés à la liste d'attente de ce programme.





EN SAVOIR PLUS ET DEMANDER UNE PLACE

Trouver des programmes et demander une place MySchools.nyc

Découvrez les options de votre programme. Créez un compte pour accéder à votre demande personnalisée, demandez une place et obtenez votre offre — le tout au même endroit.

Être les premiers à recevoir des mises à jour sur l'admission schools.nyc.gov/SignUp

Inscrivez-vous à nos listes de diffusion sur les admissions pour obtenir les dernières mises à jour, ressources, dates clés et informations sur des événements !

En savoir plus sur les admissions schools.nyc.gov/Admissions

Découvrez les dernières informations sur les admissions et les inscriptions sur nos pages web consacrées aux procédures. Regardez nos vidéos et assistez à des événements pour en savoir plus.

OBTENIR UNE AIDE PERSONNALISÉE

Votre conseiller ou votre conseillère d'orientation

Pour les élèves des écoles primaires et les collégiens, votre conseiller ou votre conseillère d'orientation est votre meilleur guide à chaque étape de la procédure d'admission.

Votre Centre d'accueil pour les familles schools.nyc.gov/FWC

Le personnel des Centres d'accueil pour les familles est là pour guider les familles d'élèves de tous âges tout au long de la procédure d'admission. Nous pouvons vous aider à élaborer votre demande et vous soutenir si nécessaire dans l'utilisation de MySchools.

718-935-2009

Appelez-nous pour toute question sur les admissions.

